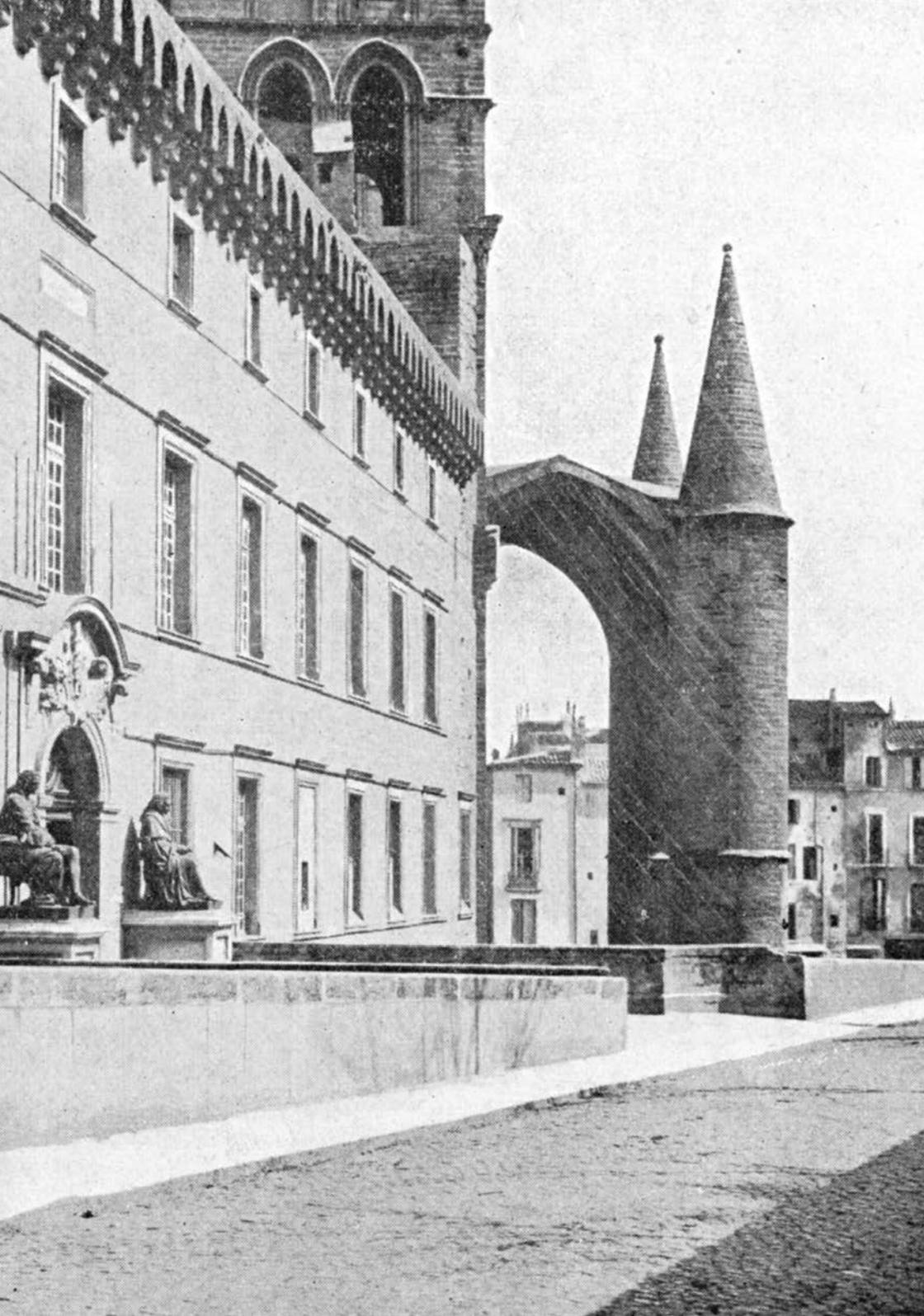




# LIVRET DE L'INTERNE DE MÉDECINE GÉNÉRALE







# LIVRET DE L'INTERNE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

---



**Département  
de Médecine  
Générale**

Faculté de Médecine  
Montpellier-Nîmes

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1. VOS INTERLOCUTEURS</b> .....	<b>15</b>
<b>1.1 Le Département Universitaire de Médecine Générale</b> .....	<b>16</b>
1.1.1 Organigramme du 3e cycle .....	18
1.1.2 Organigramme du DUMG .....	19
1.1.3 Enseignants du DUMG .....	20
<b>1.2 Les services universitaires</b> .....	<b>21</b>
1.2.1 Contacts administratifs .....	21
1.2.2 Autre contacts utiles .....	21
<b>2. LES SITES FACULTAIRES</b> .....	<b>25</b>
<b>3. LE DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES (D.E.S.) DE MÉDECINE GÉNÉRALE</b> .....	<b>29</b>
<b>3.1 Les stages</b> .....	<b>31</b>
3.1.1 Maquette de stage .....	31
3.1.2 Géographie de la région .....	38
<b>3.2 Les enseignements</b> .....	<b>39</b>
3.2.1 Enseignements obligatoires .....	39
3.2.2 Enseignements choisis .....	42
3.2.3 Enseignements optionnels .....	43
3.2.4 La maquette des enseignements .....	43
3.2.5 La validation des enseignements .....	43
<b>3.3 Le portfolio</b> .....	<b>44</b>
3.3.1 Le portfolio du DUMG (MOODLE) .....	44
3.3.1.1 Finalité .....	44
3.3.1.2 Objectifs .....	44
3.3.1.3 Présentation .....	45
3.3.1.4 Le tuteur .....	46
3.3.1.5 Les traces d'apprentissage .....	46
3.3.2 Le portfolio national (SIDES) .....	48
<b>3.4 Les modalités de validation du DES de Médecine Générale</b> .....	<b>49</b>
3.4.1 Validation de la phase socle .....	49
3.4.2 Validation de la phase d'approfondissement .....	50
3.4.3 Validation de la phase socle et d'approfondissement .....	51
3.4.4 Volets de validation du DES .....	52

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>3.5 Vision globale par année</b> .....	<b>53</b>
<b>4. REMPLACER EN MÉDECINE GÉNÉRALE</b> .....	<b>57</b>
4.1 Critères pour être autorisé à remplacer en tant qu'interne .....	58
4.2 Formalités obligatoires .....	58
4.3 Formalités complémentaires à réaliser.....	59
4.4 Fiscalité .....	59
<b>5. LA RECHERCHE EN SOINS PREMIERS</b> .....	<b>61</b>
<b>5.1 La thèse</b> .....	<b>62</b>
5.1.1 Généralités .....	62
5.1.2 Rétroplanning .....	63
5.1.3 Comment trouver mon sujet? .....	64
5.1.4 Comment trouver un directeur de thèse? .....	65
5.1.5 Fiches Projets de Thèse .....	66
5.1.6 Ateliers de thèse .....	67
5.1.7 Jury et soutenance .....	67
5.1.8 Valorisation des travaux de thèse .....	68
<b>5.2 Les Congrès</b> .....	<b>68</b>
<b>5.3 Le parcours universitaire en Médecine Générale</b> .....	<b>68</b>
5.3.1 Intégrer le DUMG : pour quelles raisons?.....	69
5.3.2 Quels postes au DUMG? .....	69
5.3.3 Intégrer le DUMG : comment faire? .....	70
<b>5.4 L'Unité Transversale de Recherche</b> .....	<b>70</b>
<b>5.5 Les revues</b> .....	<b>71</b>
<b>6. ANNEXES</b> .....	<b>73</b>
<b>7. GLOSSAIRE</b> .....	<b>85</b>



FACULTÉ DE MÉDECINE  
CAMPUS SAINT-AMAND DE VILLENEUVE

# BIENVENUE AU DÉPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE DE MONTPELLIER-NÎMES

L'équipe du DUMG est heureuse de vous accueillir pour votre DES de Médecine Générale, et vous remercie pour votre choix.

Votre DES se déroule sur trois années, chaque année ayant un thème préférentiel.

Notre ambition est de vous permettre de développer au cours des trois ans de votre DES les compétences nécessaires à l'exercice de votre futur métier.

Pour que vous puissiez noter vos acquisitions, nous avons construit un portfolio numérique qui est principalement un outil d'auto formation, qu'il vous faudra remplir très régulièrement. Il servira également pour vos évaluations tous les semestres.

Ceci nécessite de votre part une posture réflexive sur les situations que vous allez rencontrer en stages.

Notre souhait est de vous accompagner au mieux pour qu'au sortir de la faculté vous soyez des professionnels autonomes, compétents, réflexifs et heureux.

Ce livret n'est pas exhaustif mais il vous fournit l'essentiel des éléments nécessaires à votre cursus de 3<sup>e</sup> cycle de Médecine Générale.

Vous en trouverez une version sous format numérique en cliquant sur le lien suivant : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/)

Pour l'équipe du DUMG  
Pr Michel Amouyal – *Coordonnateur du DES*

---

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

Site du Département Universitaire  
de Médecine Générale (DUMG)  
[dmg-montpellier-nimes.edu.  
umontpellier.fr](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr)

Site de la faculté de médecine  
[facmedecine.umontpellier.fr](http://facmedecine.umontpellier.fr)  
Site de l'ENT  
[cas.umontpellier.fr](http://cas.umontpellier.fr)

---

## THÉMATIQUE DE LA PREMIÈRE ANNÉE : RÉFLEXIVITÉ & APPROCHE CENTRÉE PATIENT

L'un des principaux écueils de la pratique professionnelle est que nous commençons à résoudre les problèmes avant d'avoir pris le temps de les définir correctement. En effet, « les problèmes ne se présentent pas au clinicien comme des données », « ils doivent [plutôt] être construits à partir des matériaux de situations problématiques qui sont déroutantes, troublantes et incertaines » (Schon D, 1983).

Si nous voulons poser les bons problèmes, nous devons nous engager dans un processus de réflexivité c'est-à-dire porter un regard analytique et critique sur soi ainsi que sur sa position, son rôle et ses pratiques professionnelles.

C'est dans cet esprit que nous avons construit le portfolio électronique qui vous accompagnera tout au long de ces trois ans et dans lequel vous noterez vos traces d'apprentissage, guidés par vos enseignants, vos Maîtres de Stage Universitaires et votre Tuteur.

Lors de cette première année, nous mettrons le patient au centre de nos préoccupations. En stage urgences ou chez le praticien et lors des enseignements théoriques,

nous utiliserons l'Approche Centrée Patient développée par Stewart (Stewart M et al., 2013) et ses quatre composantes :

- **Explorer la santé**, la maladie, et l'expérience vécue de la maladie par le patient
- **Comprendre la personne** dans sa globalité biopsychosociale
- **S'entendre avec le patient** sur le problème, les solutions et le partage des responsabilités
- **Établir et développer la relation médecin-patient**

Nous souhaitons que vous soyez, bien au-delà du DES, des praticiens réflexifs avec l'Approche Centrée Patient comme posture professionnelle.

## THÉMATIQUE DE LA DEUXIÈME ANNÉE : INCERTITUDE & ÉTHIQUE

L'incertitude en médecine générale procède de trois caractéristiques de la discipline (Han 2011)

- **La complexité**
- **L'ambiguïté** relative au manque de fiabilité, de reproductibilité, d'adéquation des informations ou à l'existence de recommandations contradictoires concernant un phénomène
- **La probabilité** : en soins primaires la faible prévalence des maladies. Elle entraîne de facto une faible valeur prédictive des tests quelles que soient leurs valeurs intrinsèques (sensibilité, spécificité, rapports de vraisemblances)

Les problèmes auxquels sont confrontés les généralistes sont dans l'immense majorité des cas, de type complexe ou mal structuré. Ils sont caractérisés par le fait que les données constitutives ne sont pas toutes disponibles d'emblée et que leur solution n'est pas univoque, impliquant une réflexion d'ordre supérieur qui requiert la mobilisation de connaissances diverses ; de tels problèmes ne peuvent pas être résolus avec un haut degré de

certitude et, d'ailleurs, les professionnels experts du domaine concerné sont souvent en désaccord quant à la meilleure solution à mettre en œuvre, y compris a posteriori quand le problème peut être considéré comme ayant été résolu. Le raisonnement clinique, en y incluant à la fois le processus de raisonnement diagnostique et celui de prise de décisions d'investigation et de traitement, désigne le processus de résolution de problèmes que les cliniciens mettent en œuvre face à de tels problèmes (Charlin 2008).

Ces trois aspects fondent la spécificité du raisonnement clinique en médecine générale. Il n'est donc guère surprenant de constater que, face à un même problème de santé, les chemins empruntés pour élaborer les solutions varient selon les médecins généralistes.

La mauvaise gestion de l'incertitude en médecine, de même que la difficulté à la tolérer, ont potentiellement des conséquences néfastes pour le patient et/ou le praticien.

Cela peut conduire à des attitudes de déni ou d'évitement avec diverses conséquences : prescription de thérapeutiques ou d'examen complémentaires à faible niveau

de preuve, augmentation des coûts de prise en charge, diminution de la qualité de la décision médicale partagée, détérioration de l'attitude vis-à-vis du patient, augmentation de l'insatisfaction professionnelle, de l'anxiété, du stress et du risque de burnout du praticien (Motte 2020).

Cette incertitude questionne l'éthique médicale.

Le respect de l'éthique médicale constitue la meilleure garantie de la qualité des soins et de la liberté du malade ; il témoigne de la recherche d'une certaine forme de sagesse, de « science avec conscience », dans l'exercice de la médecine contemporaine (Encyclopédie Larousse 2020)

L'éthique médicale, qui se construit à partir de la philosophie morale et de la déontologie de la profession, tente de répondre aux nouvelles questions et préoccupations. En effet, en même temps que l'espérance de vie progresse, la notion de qualité de vie reliée à la santé se développe et apparaît comme un objectif médical majeur. Ces bouleversements sont à l'origine de tensions relationnelles au sein de sociétés devenues multiculturelles qui mettent en cause l'asymétrie des pouvoirs traditionnels.

**« C'est au moment du « je ne sais pas quelle est la bonne règle » que la question éthique se pose (...), ce moment où je ne sais pas quoi faire, où je n'ai pas de normes disponibles, où je ne dois pas avoir de normes disponibles, mais où il faut agir, assumer mes responsabilités, prendre parti »**

JACQUES DERRIDA – 2004

**Han PKJ, Klein WMP, Arora NK.** Varieties of uncertainty in health care : a conceptual taxonomy. *Med Decis Making* 2011 31:828 - 38

**Charlin B.** Évaluer la dimension d'incertitude du raisonnement clinique. *Pédagogie médicale* 2006 / 7 (1): 5-6

**Motte B, Aiguier G, Van Pee D, Cobbaut JP.** Mieux comprendre l'incertitude en médecine pour former les médecins. *Pédagogie Médicale* 2020 ; 21(1): 39-51

**JA Nielsberg.** Entretien avec Jacques Derrida, penseur de l'événement. *L'Humanité*, 28/07/04

## THÉMATIQUE DE LA TROISIÈME ANNÉE : COMPLEXITÉ & INTER-PROFESSIONNALITÉ

C'est dans les années soixante-dix qu'Engel a proposé une approche nouvelle aux problèmes de santé en montrant qu'un patient n'est pas seulement composé d'organes, de cellules, d'organelles et de molécules, mais vit dans un environnement psychosocial de familles, de communautés et de cultures qui ont autant d'influences que les données purement biologiques (Engel 1977). La personne est composée d'un nombre infini de particules et vit dans un environnement culturel infiniment grand. Malgré ceci, il s'agit d'un individu, donc d'un être indivisible. Voici le paradoxe d'un système complexe : indivisible et en même temps composé d'un nombre infini de particules et exposé à un nombre infini d'influences extérieures (Stalder 2006).

La complexité des interactions biopsychosociales dans la genèse et le soin de plusieurs maladies et problèmes psychologiques et sociaux justifie l'interprofessionnalité. L'interprofessionnalité se définit non seulement par la juxtaposition de plusieurs professions (pluriprofessionnalité), mais surtout par les relations réciproques que doivent entretenir les professionnels impli-

qués dans les soins et les services (Hébert 2005).

L'exercice coordonné que permet les nouveaux modes d'organisation des soins primaires autour des Equipes de Soins Primaires (ESP) (Maison de Santé Pluriprofessionnelle ou Centre de Santé) ou des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) intègre non seulement la pluriprofessionnalité mais l'interprofessionnalité.

**« Une compétence est un savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situation »**

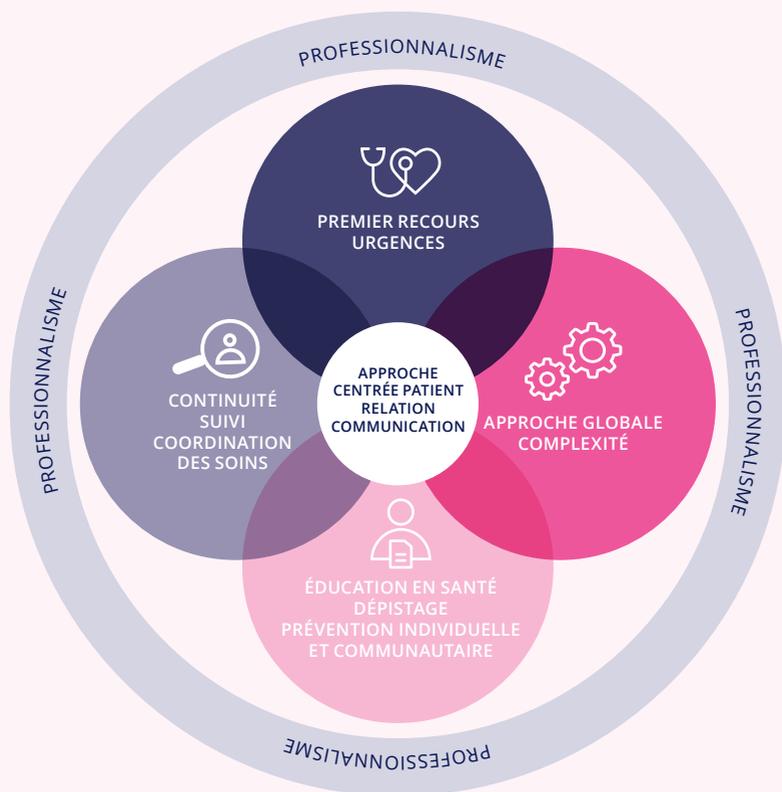
JACQUES TARDIF - 2006

**Engel GL.** The need for a new medical model : A challenge for biomedicine. *Science* 1977;196:129-36.

**Stalder H.** Médecine générale - pensée linéaire et complexité. *Rev Med Suisse* 2006;2

**Sherbrooke, Réjean Hébert.** « Préface », Martine Aubert éd., Interprofessionnalité en gérontologie. ERES, 2005, pp. 9-12.

## MARGUERITE DES COMPÉTENCES DU COLLÈGE NATIONAL DE GÉNÉRALISTES ENSEIGNANTS



### Référentiel métier et compétences des médecins généralistes

Cette marguerite représente les **6 compétences principales** de la spécialité médecine générale. Chaque cercle illustre les ressources nécessaires à mobiliser pour son exercice de la spécialité. La médecine générale est une discipline centrée sur la personne qui s'appuie sur trois dimensions fondamentales : scientifique, comportementale et contextuelle.



Source : d'après C. Attali, P. Bail et al. groupe « Niveau de compétences » du CNGE

1 /

VOS

INTERLOCUTEURS

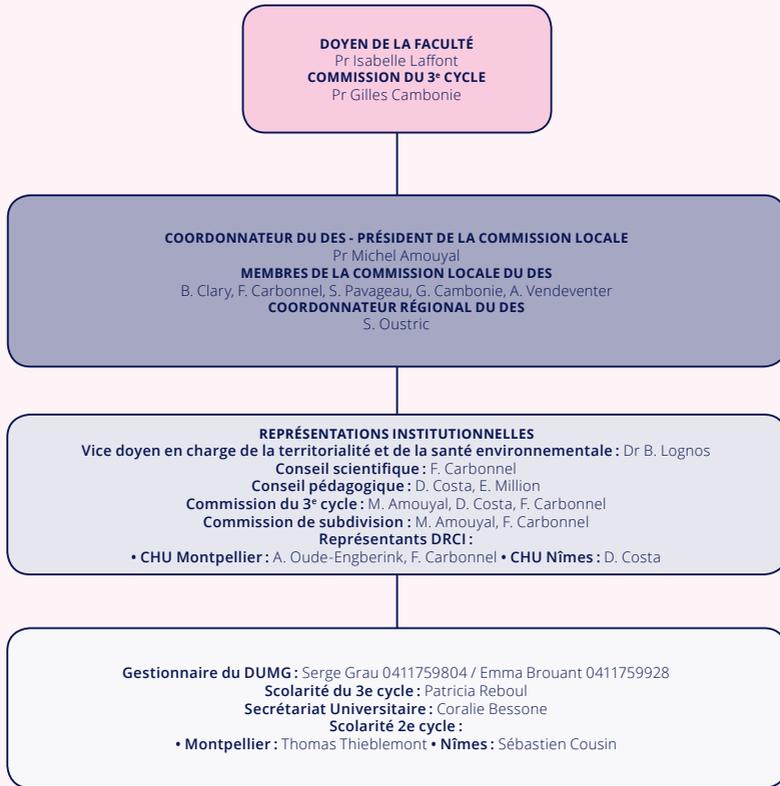
## LE DÉPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE (DUMG)



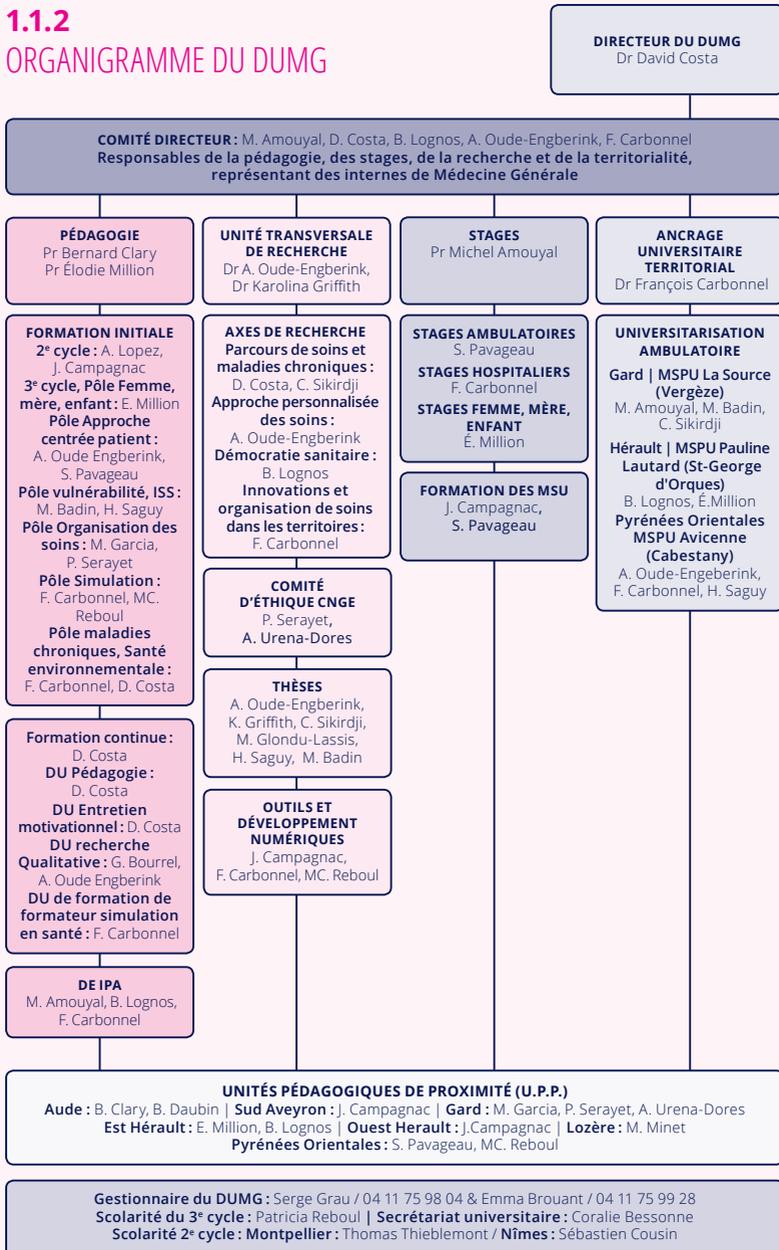


## 1.1.1

### ORGANIGRAMME DU 3<sup>ÈME</sup> CYCLE



## 1.1.2 ORGANIGRAMME DU DUMG



### 1.1.3

## ENSEIGNANTS DU DUMG

### Professeurs des Universités

Pr Gérard Bourrel – P Émerite  
gerard.bourrel@umontpellier.fr

Pr Philippe Lambert – P Émerite  
philippe.lambert@umontpellier.fr

Pr Michel Amouyal – PU-MG  
michel.amouyal@umontpellier.fr

### Maîtres de Conférences des Universités

Dr David Costa – MCU  
david.costa@umontpellier.fr

Dr Béatrice Lognos – MCU  
beatrice.lognos@umontpellier.fr

Dr Agnès Oude Engberink – MCU  
agnes.oude-engberink@umontpellier.fr

Dr François Carbonnel – MCU  
francois.carbonnel@umontpellier.fr

### Professeurs Associés de Médecine Générale

Pr Bernard Clary – PA-MG  
bernard.clary@umontpellier.fr

Pr Marc Garcia – PA-MG  
marc.garcia@umontpellier.fr

Pr Élodie Million – PA-MG  
elodie.million@umontpellier.fr

Pr Marie-Catherine Reboul – PA-MG  
marie-catherine.reboul@umontpellier.fr

### Maîtres de Conférences Associés de Médecine Générale

Dr Sylvain Pavageau – MCA  
sylvain.pavageau@umontpellier.fr

Dr Philippe Serayet – MCA  
philippe.serayet@umontpellier.fr

Dr Antonio Lopez – MCA  
antonio.lopez@umontpellier.fr

Dr Jérôme Campagnac – MCA  
jerome.campagnac@umontpellier.fr

Dr Mathilde Minet – MCA  
mathilde.minet@umontpellier.fr

Dr Mélanie Badin – MCA  
melanie.badin@umontpellier.fr

### Chefs de Clinique des Universités

Dr Chloé Sikirdji – CCU  
chloe.sikirdji@umontpellier.fr

Dr Murielle Glondu-Lassis – CCU  
murielle.glondu-lassis@umontpellier.fr

Dr Karolina Griffiths – CCU  
karolina.griffiths@umontpellier.fr

Dr Kevin Moll-Llobell – CCU  
kevin.moll-llobell@umontpellier.fr

### Assistants Universitaires de Médecine Générale

Dr Hermine Saguy – AUMG  
hermine.saguy@umontpellier.fr

---

D'autres enseignants interviennent régulièrement au DUMG.  
Liste exhaustive des enseignants du DUMG sur le site du DUMG au lien suivant :  
<https://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr>

---

## LES SERVICES UNIVERSITAIRES

## 1.2

### 1.2.1

#### CONTACTS ADMINISTRATIFS

##### Gestionnaire du DUMG

**Serge Grau** / 04 11 75 99 27  
[serge.grau@umontpellier.fr](mailto:serge.grau@umontpellier.fr)

**Emma Brouant** / 04 11 75 99 28  
[emma-arielle.brouant@umontpellier.fr](mailto:emma-arielle.brouant@umontpellier.fr)

##### Chef de bureau du 3<sup>e</sup> cycle des études médicales

**Patricia Reboul** / 04 34 43 35 36  
[patricia.reboul@umontpellier.fr](mailto:patricia.reboul@umontpellier.fr)

##### Bureau du D.E.S. de Médecine Générale

**Coralie Bessone** / 04 34 43 35 40  
[coralie.bessone@umontpellier.fr](mailto:coralie.bessone@umontpellier.fr)

<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/etudes-en-medicine/formation-des/#contacts-liens>

##### Bureau des Thèses

[medecine-theses@umontpellier.fr](mailto:medecine-theses@umontpellier.fr)  
<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/etudes-en-medicine/theses/>

### 1.2.2

#### AUTRES CONTACTS UTILES

##### A | LE CROUS

[crous-montpellier.fr](http://crous-montpellier.fr)

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Montpellier-Occitanie a pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants. Une grande partie de son activité est liée aux logements, aux bourses et à la restauration mais son ambition est d'être à la disposition des étudiants tout au long de leur vie universitaire : informations, accueil et orientation, aides sociales, recherche d'emplois temporaires, activités culturelles, accueil des étudiants étrangers.

##### B | LA BIBLIOTHÈQUE

##### INTER UNIVERSITAIRE (BIU)

[biu-montpellier.fr](http://biu-montpellier.fr)

Un seul point d'entrée pour explorer des ressources physiques, des ressources électroniques ainsi que des documents scientifiques en accès libre.

Livres, revues scientifiques, bases de données, articles en ligne, e-books, thèses et mémoires, audiovisuel, presse, collections patrimoniales...

Lieu de formation à la recherche bibliographique et à l'utilisation d'outil (zotero...)

### **C | LE SILR** silr.fr

Le Syndicat des Internes du Languedoc-Roussillon (plus souvent appelé SILR) est une entité créée en 2005 qui a pour vocation la défense des intérêts et des droits des internes en médecine de la subdivision de Montpellier.

#### **Internat Eric Delous**

371 av du Doyen Gaston Giraud  
34295 - Montpellier Cedex 5  
contact@silr.fr / 04 67 33 83 10

### **D | LE COLLÈGE RÉGIONAL DES GÉNÉRALISTES ENSEIGNANTS (CRGE)**

#### **Le Collège Régional du Languedoc Roussillon**

Nanou Lattuca  
T. 06 20 33 22 31  
nanoucrge@orange.fr

Le CRGE représente les Maîtres de Stage des Universités (MSU) soit environ 550 personnes en Languedoc-Roussillon. Il organise le recrutement et la formation des MSU, comme par exemple la formation à la direction de thèse.

N'hésitez pas à motiver vos MSU pour y participer! Il organise également un réseau de recherche en soins primaires et soutient la publication des travaux de recherche.

### **E | VERS QUI SE TOURNER EN CAS DE DIFFICULTÉ ?**

Si vous rencontrez des difficultés lors de votre DES, n'hésitez pas à prendre contact avec le DUMG, via vos MSU ou votre responsable d'Unité Pédagogique de Proximité (UPP), ou avec le SILR.

Vous pouvez également prendre contact avec :

- **Le service de médecine préventive de l'université de Montpellier** antenne de Médecine, qui a pour mission d'assurer envers l'ensemble des étudiants la prévention, la promotion et l'éducation à la santé. Il dispose de psychologues qui peuvent vous écouter et vous aider.

Contact : 04 34 43 30 70

- **Le dispositif d'aide aux étudiants en difficulté de la faculté de médecine** qui a pour objectif de vous accompagner face à toute situation difficile (d'ordre médico-psychologique, administratif, social...) que vous pourriez rencontrer au cours de votre cursus. Ce dispositif est en lien et implique les responsables pédagogiques de la faculté de façon à pouvoir vous aider au mieux, de façon concertée, sur le bon déroulement de votre cursus. Vous serez reçu par les responsables pédagogiques de votre cycle et/ou le Pr Guillaume qui coordonne le dispositif.

s-guillaume@chu-montpellier.fr

• **«SOS-SILR» qui est un dispositif d'entraide entre internes.** Il est piloté par des internes en psychiatrie et en médecine du travail pour garantir la confidentialité des échanges. Ils peuvent aider sur des difficultés passagères ou dans certains cas sur l'orientation rapide vers des médecins (en ville ou au CHU) partenaires du dispositif. Pour les contacter, il suffit d'écrire un mail en laissant vos coordonnées à [sossilr@gmail.com](mailto:sossilr@gmail.com)

• **L'association « SPS » (Soins aux Professionnels de Santé) :** Association nationale ouverte à tout professionnel de santé (étudiants inclus). Appel 24H/24H et mise en lien avec un psychologue.

Contact N° Vert : 0805 23 23 36.

• **L'association « Inter Med Prendre Soin du Soignant » ,** Association locale basée Place du Professeur Robert Debré 30900 Nîmes.

Contact : 04 66 40 04 72.





2 /

LES SITES  
FACULTAIRES

## LA FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NÎMES DISPOSE DE 4 SITES D'ÉTUDES, RÉPARTIS SUR LES 2 VILLES

[facmedecine.umontpellier.fr/presentation-faculte-montpellier/sites-detudes/](http://facmedecine.umontpellier.fr/presentation-faculte-montpellier/sites-detudes/)

### MONTPELLIER



#### LE CAMPUS SANTÉ ARNAUD DE VILLENEUVE

Il dispose de deux bâtiments principaux : l'UPM (Unité Pédagogique Médicale) qui abrite la BIU et le bâtiment moderne.

 641 av du Doyen Gaston Giraud  
34070 - MONTPELLIER



#### LE BÂTIMENT HISTORIQUE ANCIENNE ABBAYE

Adossée à la Cathédrale Saint-Pierre, abrite les étudiants de la Faculté depuis 1795 ! Il abrite entre autre la célèbre salle des Actes, dans laquelle les futurs médecins prêtent leur serment d'Hippocrate.

 02 rue de l'École de Médecine  
34000 - MONTPELLIER

## NÎMES



### LE CAMPUS SANTÉ CAREMEAU

Il dispose d'une BIU.

 186 chemin du carreau de Lanes  
30000 - NÎMES



3 /

LE DIPLÔME  
D'ÉTUDES  
SPÉCIALISÉES  
(DES)  
DE MÉDECINE  
GÉNÉRALE

## Le DES se déroule en 3 ans

- **Phase socle** (DES1) : Réflexivité et approche centrée patient
- **Phase d'approfondissement** première année (DES2) : Incertitude et éthique
- **Phase d'approfondissement** deuxième année (DES3) : Complexité et inter-professionnalité

PHASE SOCLE	PHASE D'APPROFONDISSEMENT	
Réflexivité et approche centrée-patient	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE
	Incertitude et éthique	Complexité et inter-professionnalité

Validation de la phase socle

Validation de la phase d'approfondissement  
Validation du DES



## LES STAGES

## 3.1

### 3.1.1 MAQUETTE DE STAGE

Votre maquette de stages  
durant le DES comprend :  
6 stages de 6 mois

PHASE SOCLE DES1	PHASE D'APPROFONDISSEMENT	
	DES2	DES3
Réflexivité et approche centrée-patient	Incertitude et éthique	Complexité et inter-professionnalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stage aux Urgences</li> <li>▪ Stage chez le praticien niveau 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stage santé de l'enfant</li> <li>▪ Stage médecine polyvalente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stage santé de la femme</li> <li>▪ Stage ambulatoire en soins premiers en autonomie supervisée : SASPAS</li> </ul>

Pour qu'un stage soit ouvert aux choix, il est nécessaire qu'il soit validé par plusieurs commissions semestrielles auxquelles participent vos représentants du SILR.

L'organisation des choix est sous la responsabilité de l'ARS.

#### A | STAGE AUX URGENCES

Stage obligatoire d'une durée de 6 mois pour tous les internes de la filière DES de MG. Il a lieu au cours de la première année de DES

(par demi promotion, l'autre demi promotion étant en stage chez le praticien niveau 1).

Ce stage se déroule dans un des services d'urgences des hôpitaux et cliniques de la région.

Selon le fonctionnement des services, votre stage s'organisera sous forme de gardes d'une durée variable, de jour, de nuit ou sur 24h.

Lors de vos gardes aux urgences, vous serez obligatoirement accompagné par un médecin sénior qui

doit vous superviser de manière directe ou indirecte (cf stage praticien niveau 1).

## **B | STAGE CHEZ LE PRATICIEN NIVEAU 1**

Stage obligatoire d'une durée de 6 mois pour tous les internes de la filière DES de MG. Il a lieu au cours de la première année de DES (par demi promotion, l'autre demi promotion étant en stage aux urgences). Vous êtes présent alternativement auprès des deux ou trois MSU constituant votre site de stage (un ou plusieurs cabinets à proximité),

**selon un planning défini par vos MSU. L'objectif de ce stage est votre mise en autonomie progressive**

Ce stage doit s'articuler en trois phases selon l'évolution de vos compétences : observation, supervision directe et supervision indirecte.

En observation, vous assistez aux consultations, avec un rôle d'observateur simple, même si vous participez à l'examen. Cette phase est nécessaire dans les premiers jours du stage afin de vous familiariser avec les cabinets.

En supervision directe, vous menez l'entretien et/ou l'examen et votre MSU est observateur. Il intervient en cas de nécessité. Il peut aussi vous laisser commencer une consultation et vous rejoindre en cours, selon les situations.

En supervision indirecte, vous consultez seul. Vous allez ensuite discuter autour de cette consultation avec votre MSU. Attention, votre MSU (ou son binôme s'il est dans le même cabinet) doit être disponible pour rejoindre la consultation, ou être proche et disponible par téléphone (il peut faire une visite à domicile ou des tâches administratives pendant ce temps).

La supervision peut se faire après chaque consultation ou en fin de journée ou demi-journée.

En aucun cas, vous ne devez consulter seul à la place du médecin et encore moins le « remplacer » sur plusieurs jours sans supervision. Dans cette situation vous devez le signaler auprès du responsable de votre UPP rapidement.

Ces trois phases sont mises en place progressivement en fonction de votre évolution. Il n'y a pas de découpage formel dans le temps au cours du semestre. Chacun avance à son rythme. La mise en autonomie sur quelques consultations pourra se coupler avec des consultations en observation en binôme. Nous vous conseillons d'aborder régulièrement avec votre MSU votre sentiment d'être prêt à consulter seul.

## **C | STAGE SANTÉ DE L'ENFANT**

Stage obligatoire d'une durée de 6 mois pour tous les internes de la filière DES de MG. Il a lieu au cours de la deuxième année de DES (par demi promotion, l'autre

demi promotion étant en stage de médecine polyvalente).

Ces stages sont effectués en priorité en ambulatoire mais certains services hospitaliers restent pertinents pour l'acquisition des compétences d'un futur médecin généraliste.

Vous aurez donc plusieurs possibilités de stages durant votre DES : PMI, Pédiatre libéral, Médecin généraliste à pratique pédiatrique importante, urgences pédiatriques, Service de pédiatrie, Consultation hospitalière ou en clinique de pédiatrie, CAMPS.

Certains stages peuvent être couplés entre deux ou trois lieux de stage différents.

Lors de votre stage, vous serez obligatoirement accompagné par un médecin sénior en cas de stage hospitalier ou par le MSU en cas de stage ambulatoire qui doit vous superviser de manière directe ou indirecte (cf stage praticien niveau 1).

## **D | STAGE EN MÉDECINE POLYVALENTE**

Stage obligatoire d'une durée de 6 mois pour tous les internes de la filière DES de MG. Il a lieu au cours de la deuxième année de DES (par demi promotion, l'autre demi promotion étant en stage santé de l'enfant).

Ce stage se déroule dans un ou deux services de médecine adulte des hôpitaux et cliniques de la région. Le planning hebdomadaire

de votre stage sera défini selon le fonctionnement de votre service. En parallèle, vous pourrez être amené à participer au planning des gardes d'étages du centre hospitalier concerné.

Lors de votre stage, vous serez obligatoirement accompagné par un médecin sénior qui doit vous superviser de manière directe ou indirecte (cf stage praticien niveau 1).

## **E | STAGE SANTÉ DE LA FEMME**

Stage obligatoire d'une durée de 6 mois pour tous les internes de la filière DES de MG. Il a lieu au cours de la troisième année de DES (par demi promotion, l'autre demi promotion étant en SASPAS).

Ces stages sont effectués en priorité en ambulatoire mais certains services hospitaliers restent pertinents pour l'acquisition des compétences d'un futur médecin généraliste.

Vous aurez donc plusieurs possibilités de stages durant votre DES : PMI, Gynécologue libéral, Planning Familial, médecin généraliste à pratique gynécologique importante, urgences gynécologiques, service de gynécologie, consultation hospitalière ou en clinique de gynécologie.

Certains stages peuvent être couplés entre deux ou trois lieux de stage différents.

Lors de votre stage, vous serez obligatoirement accompagné par un médecin sénior en cas de stage

hospitalier ou par le MSU en cas de stage ambulatoire qui doit vous superviser de manière directe ou indirecte (cf stage praticien niveau 1).

## F | SASPAS

Stage obligatoire d'une durée de 6 mois pour tous les internes de la filière DES de MG. Il a lieu au cours de la troisième année de DES (par demi promotion, l'autre demi promotion étant en stage santé de la femme).

**Les objectifs du SASPAS sont l'exercice professionnel en autonomie supervisée et la réflexion sur votre projet professionnel.**

Ce stage doit prioriser la supervision indirecte mais des consultations en binôme en observation ou des supervisions directes sont possibles si besoin. La supervision indirecte régulièrement effectuée doit couvrir tous les actes que vous réalisez. Elle s'organise en général en fin de journée ou demi-journée, par téléphone ou en présentiel.

Le SASPAS permet en particulier de suivre des patients atteints de maladies chroniques grâce à la file active de patients du MSU.

### Emploi du temps hebdomadaire :

Vous effectuez, par semaine, au moins 3 journées en cabinet de médecine générale chez au moins 2 MSU agréés et 2 demi-journées choisies chez différents spécialistes,

selon votre projet professionnel. Le choix des spécialistes est laissé à votre appréciation selon votre projet professionnel. 2 demi-journées sont réservées à la formation et aux travaux personnels (thèse...).

## 1/ Choix des lieux de stage

Vous devez vous occuper de définir ces lieux choisis avant le début du stage. Les lieux peuvent être fractionnés au cours du stage (par exemple 3 mois avec un spécialiste sur une demi-journée et 3 mois chez un autre) avec un maximum de 6 lieux différents sur le semestre.

Il peut s'agir de consultations en ambulatoire, en hospitalier, en structure de soin (centres de prévention, prison, centre d'accueil, etc...). Selon le projet professionnel il est également possible de participer à des consultations auprès de professionnels paramédicaux (kinésithérapeutes, sages-femmes etc...), à condition de justifier de la pertinence de ce choix et avec l'accord de votre MSU référent. Les consultations auprès de paramédicaux ne peuvent excéder en moyenne 1 demi-journée par semaine sur 3 mois (possibilité de regroupement sur une période).

## 2/ Formalités administratives

Chacun des professionnels intervenant dans votre stage doit signer une attestation et votre MSU référent signe votre emploi du temps.

Le coordonnateur des lieux de stage et le coordonnateur du DES peuvent exiger des modifications d'une maquette non conforme.

### 3/ Modalités de choix du stage

Le choix se fait selon votre classement sur une liste des lieux de stage qui vous est proposée. Ce choix se fera environ 1 mois avant le début du stage selon les dates définies par l'ARS.

Dès ce choix effectué, vous devez construire votre maquette hebdomadaire selon les modalités présentées ci-dessus et rappelées sur le site du DUMG : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/stages-ambulatoires/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/stages-ambulatoires/)

Le MSU référent de votre stage doit valider votre maquette dès que possible et au maximum avant la fin du premier mois de stage.

Ce délai doit vous permettre de trouver vos lieux de stages en dehors des cabinets de médecine générale. Vous ne pourrez effectuer les demi-journées chez le spécialiste que lorsque votre maquette modifiée sera redéposée sur le Moodle avec l'attestation des spécialistes concernés.

Le modèle type du dossier SASPAS (annexe 1) est disponible sur le site du DUMG au lien suivant : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/stages-ambulatoires/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/stages-ambulatoires/)

Ce dossier est à déposer sur la plateforme MOODLE (portfolio, onglet SASPAS) sous format *.doc* ou *.pdf*.

### 4/ Comité de décision pour le fléchage de certains stages

Il est prévu pour ce stage SASPAS une possibilité d'aménagement du choix afin de favoriser des projets professionnels pertinents. Il s'agit d'un fléchage de certains lieux de stage pour des internes selon des critères bien précis. Ces lieux fléchés n'apparaissent donc pas au choix.

Si vous êtes concerné, vous devrez adresser une demande précise et circonstanciée de fléchage de stage (annexe 2) au syndicat des internes de médecine générale et au DUMG avant le 15 janvier pour le stage de mai et avant le 15 juillet pour le stage de novembre. Aucune demande ne sera examinée, passé ce délai (sauf circonstances exceptionnelles).

Dans ce cadre, un comité de décision statuera sur ces demandes de fléchage selon des critères qui sont :

- Et/ou Un projet professionnel concret d'installation dans le cabinet ou l'environnement très proche du lieu de stage SASPAS si cela est nécessaire à la connaissance du milieu. Une attestation sera demandée au MSU référent.
- Et/ou Un projet d'installation dans une zone fragile définie par l'ARS
- Et/ou un contrat d'engagement CESP

- Et/ou un projet d'installation dans un contexte d'exercice particulier (médecine de montagne, médecine de prison, autre...)
- Et/ou un projet universitaire (clinicat, projet de recherche...) en lien avec le DUMG.

Les demandes non justifiées selon ces critères ne seront pas prises en compte. Par exemple : un projet d'installation en dehors du cabinet du MSU dans une grande ville sans critère de fragilité démographique n'est pas considéré comme justifié.

Vous trouverez toutes les informations utiles et les documents à remplir sur le site du DUMG : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/stages-ambulatoires/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/stages-ambulatoires/)

## G | LES RÉGLES ADMINISTRATIVES

**Ces règles s'appliquent aux stages ambulatoires comme hospitaliers.**

- **Durée hebdomadaire** : 8 demi-journées + 2 demi-journées réservées à la formation et aux travaux de recherche, dont la thèse.
- **Horaires** : Règlementairement il est prévu un minimum de 3h30 par demi-journée de présence avec un total maximum de 39h sur les 4 jours.
- **Congés** : 5 semaines de congés payés par an qui ne peuvent pas être prises sur un seul semestre
- **Pour les stages chez le praticien niveau 1 & SASPAS** : ils doivent

être obligatoirement déclarés à la faculté à l'aide du formulaire disponible sur le site du DUMG : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/files/2017/11/Déclaration-de-congés.pdf](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/files/2017/11/Déclaration-de-congés.pdf).

• **Pour les stages hospitaliers** : Ils doivent être déclarés aux affaires médicales du centre hospitalier concerné après validation par le chef de service.

Pour chaque stage il existe un référent pédagogique (MDSH du service ou MSU) qui est votre interlocuteur privilégié en cas de difficulté rencontrée au cours du stage.



## H | VALIDATION DES STAGES

### 1/ Évaluation du stage

Le référent pédagogique de votre stage doit se connecter à votre portfolio national (SIDES) afin d'émettre un avis favorable ou défavorable pour la validation de votre stage.

Vous trouverez un tutoriel d'explication de la procédure sur le site du DUMG au lien suivant : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/portfolio/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/portfolio/)

Cette évaluation doit être réalisée à la fin de chacun de vos stages en octobre et avril. Vous devez en parallèle effectuer une évaluation de votre stage (annexe 3) et la transmettre à Mme Coralie Bessone ([coralie.bessone@umontpellier.fr](mailto:coralie.bessone@umontpellier.fr)) à la scolarité.

### 2/ Présence

Nécessité d'avoir réalisé au moins 4 mois de présence sur les 6 mois de stage pour la validation administrative de votre stage.

### 3/ Validation des compétences sur le PF

Au cours de chacun de vos stages, vous devez réaliser une auto-évaluation de vos compétences, en parallèle d'une hétéro-évaluation de vos compétences par votre référent pédagogique (MSU ou MDSH).

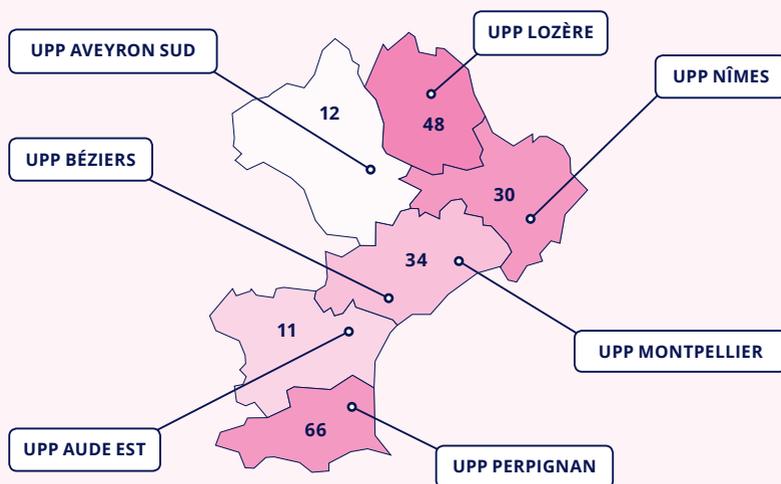
**Ces évaluations sont à remplir sur le portfolio national (SIDES), dans l'item évaluation des compétences du stage correspondant.**



### 3.1.2

## GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION

La région est découpée en **Unités Pédagogiques de Proximité (UPP)** regroupant dans une unité géographique des lieux de stages ambulatoires ou hospitaliers. Chaque UPP est géré par un **Enseignant Responsable**.



UNITÉ PÉDAGO.	RESPONSABLES	CENTRES HOSPITALIERS
MONTPELLIER	Élodie Million Béatrice Lognos	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CHU de Montpellier / • CH de Lunel</li> <li>• Clinique Beau-Soleil à Montpellier</li> <li>• Clinique du Mas de Rochet à Montpellier</li> <li>• Clinique du Millénaire à Montpellier</li> <li>• Clinique Saint-Jean à Montpellier</li> <li>• Clinique Saint-Roch à Montpellier</li> <li>• Clinique du Dr Ster à St-Clément de Rivière</li> </ul>
BÉZIERS	Jérôme Campagnac	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CH de Béziers</li> <li>• CH de Pézenas</li> </ul>
NARBONNE	Bernard Clary Bruno Daubin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CH de Narbonne</li> </ul>
NÎMES ALÈS BAGNOLS-SUR-CÈZE	Marc Garcia Philippe Serayet Aurélie Uréna-Dores	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CH d'Alès</li> <li>• CH de Bagnols-sur-Cèze</li> <li>• CHU de Nîmes</li> <li>• CHU du Grau-du-Roi</li> <li>• Hôpital local de Pont Saint-Esprit</li> <li>• Clinique Bonnefon à Alès</li> </ul>
AVEYRON SUD	Jérôme Campagnac	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CH de Millau</li> </ul>
LOZÈRE	Mathilde Minet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CH de Mende</li> </ul>
PERPIGNAN	Marie-Catherine Reboul Sylvain Pavageau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CH de Perpignan</li> </ul>

## LES ENSEIGNEMENTS

## 3.2

### Au cours de votre DES, vous devez valider :

- La totalité des enseignements obligatoires
- 3 enseignements choisis en DES 2 et DES 3, soit 6 au total

### 3.2.1 LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

#### A | ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Ces enseignements théoriques sont les enseignements se déroulant le jeudi en e-learning, en visioconférence ou en présentiel à la faculté de médecine de Montpellier.

Ces enseignements sont centrés sur les problématiques propres à la médecine générale, peu ou non abordées auparavant dans le cursus.

Vous trouverez le planning de ces enseignements sur le site du DUMG de Montpellier.

[dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignements/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignements/)

Sur le calendrier des enseignements, certains sont notés « SP ». Cela signifie que ces enseignements s'adressent aux IMG en stage chez le praticien dans l'UPP de rattachement de leur MSU

Ces enseignements théoriques ont été créés pour être les plus interactifs possibles. Les parties magistrales sont rares. On vous demandera de participer, alors profitez-en !

#### **Pensez à anticiper la validation de vos enseignements théoriques !**

Par exemple, si vous partez en T2 en stage hors-subdivision, vous ne pourrez que difficilement valider les enseignements théoriques en T2. Il vous faudra donc valider les enseignements de T2 en T1 et/ou T3 car ils vous seront demandés pour valider le DES ! Contactez dans tous les cas un enseignant habilité pour valider votre démarche. Notez que des enseignements effectués hors-subdivision peuvent vous être validés, sur présentation de justificatifs précisant le contenu de la formation.



*Si vous désirez rattraper ou anticiper un enseignement, merci de contacter Serge Grau.*

## B | GROUPES D'ÉCHANGES DE PRATIQUE TUTEURÉS (GEPT)

Les GEPT (dont l'organisation vous sera décrite ci-dessous sous forme de schémas), sont des séances en groupes restreints où certains d'entre vous présenteront une situation qui vous a posé problème. Le nombre de cas à aborder pendant une séance n'est pas défini, cela dépend du temps dont vous disposez et de la durée des échanges sur les situations abordées.

A chaque séance le groupe désigne un secrétaire et un animateur de séance sur la base du volontariat.

Au terme de la séance, les questions restantes sont réparties entre différents membres volontaires du groupe, l'objectif étant de réaliser une recherche documentaire pour présenter des réponses à la séance suivante. Un temps spécifique sera ainsi alloué à chaque début de séance pour présenter les recherches des étudiants.

**Le GEPT est l'occasion d'un moment d'échange privilégié entre tuteurs et étudiants. Profitez-en !**

**i** *Il n'est pas nécessaire que les cas choisis soient rares. Un cas portant sur la prise en charge d'une pathologie épidémique saisonnière peut être bien plus intéressant pour votre formation qu'une maladie rarissime.*

### Réglement

**Enseignement obligatoire participant à la validation du DES**

Maximum 3 absences tolérées sur les 3 ans d'internat

**Aucun échange possible entre les groupes**

Une séance manquée ne peut pas être rattrapée

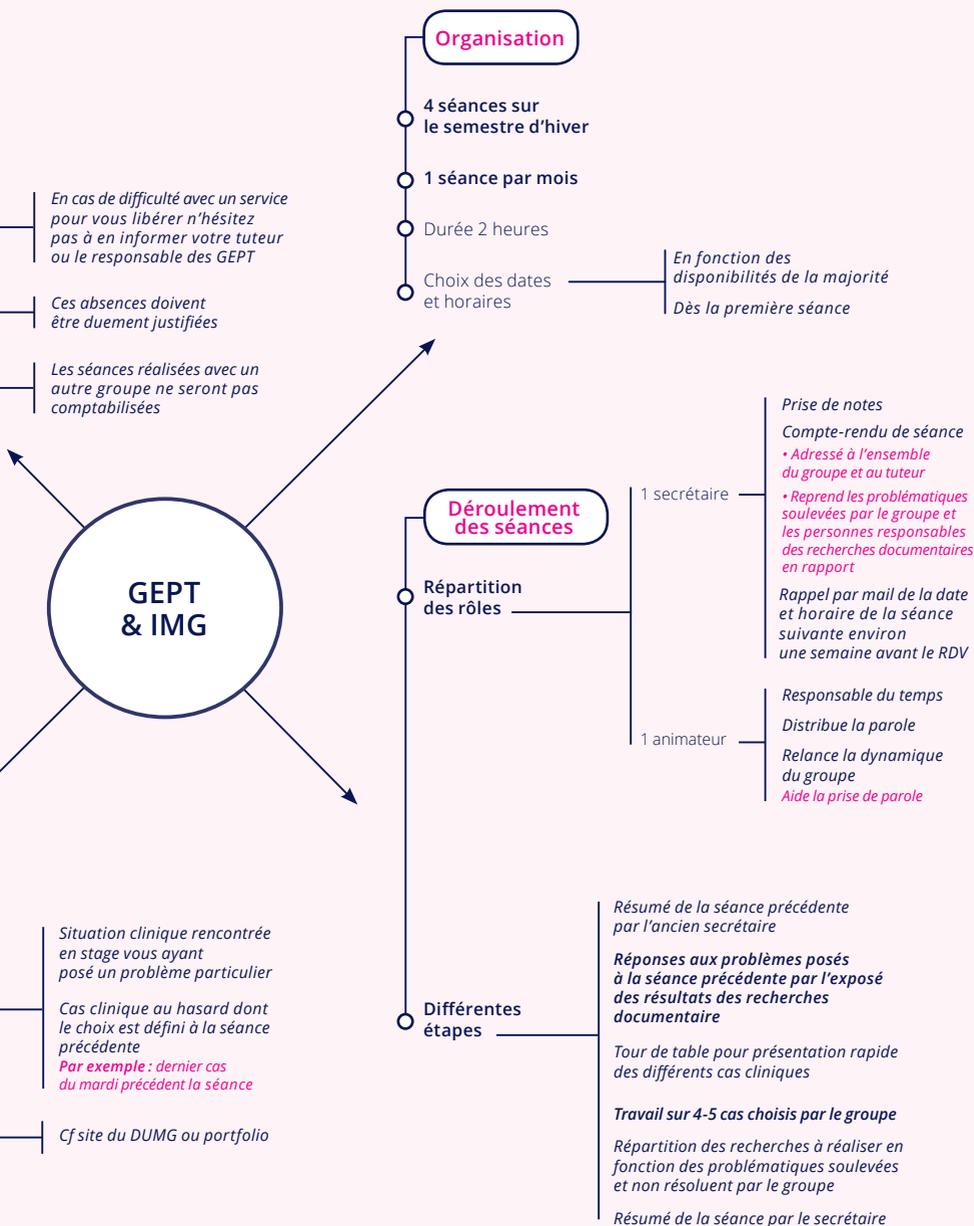
### Cas cliniques

**1 cas clinique par étudiant et par séance**

2 possibilités

Pour la forme, utilisation de la fiche de présentation de la situation clinique

Les cas doivent être déposés sur le portfolio



## C | ATELIERS RELATIONNELS

Les ateliers relationnels consistent en un temps d'échange sur une situation vécue où la relation médecin-patient vous a interrogée.

Vous aurez 2 ateliers relationnels à réaliser par petits groupes dans vos UPP, sur les semestres d'hiver, après vos séances de GEPT.

C'est un enseignement complémentaire à celui sur les bases de la relation professionnelle médecin-patient, réalisé en unités pédagogiques de proximité (UPP) et en simulation. Les groupes sont identiques à ceux des GEPT (IMG en stage chez le praticien ou urgence ou hôpital mélangés DES 1 et 2).

Les échanges sont basés sur la bienveillance, l'absence de jugement et le secret du groupe. Ils concernent une situation authentique en cours. Vous rapporterez la situation qui vous a questionnée, le but étant le développement des compétences relationnelles, à la démarche éducative, à la réflexivité et à l'éthique du soin.

### 3.2.2 ENSEIGNEMENTS CHOISIS

**Au cours de votre DES, vous devez valider 3 enseignements choisis par an en DES 2 et 3, soit 6 au total.**

Ces séminaires sont à choisir parmi une liste d'enseignements disponibles sur la maquette

[dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignements/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignements/)

Pour y participer vous devez réaliser une inscription dans *Moodle* suivant le chemin suivant :

*Accueil > Cours > Faculté de Médecine > Médecine générale > Enseignements du DES de Médecine Générale > Enseignements choisis*

Vous serez informés spécifiquement de l'ouverture des inscriptions. Attention, certains enseignements nécessiteront l'inscription supplémentaire à une liste ou une date à l'intérieur de celui-ci.

**Merci pour votre vigilance.**

### 3.2.3 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Il s'agit d'enseignements proposés par le DUMG pour compléter votre formation en fonction de vos besoins et de votre projet professionnel.

La participation à ces cours se fait sur la base du volontariat. Ils sont composés des ateliers de thèse et des conférences du DUMG.

Pour y participer vous devez réaliser une inscription dans *Moodle* suivant le chemin suivant :

*Accueil > Cours > Faculté de Médecine > Médecine Générale > Enseignements du DES de Médecine Générale > Enseignements optionnels*

Vous serez informés spécifiquement de l'ouverture des inscriptions. Attention, certains enseignements

nécessiteront l'inscription supplémentaire à une liste ou une date à l'intérieur de celui-ci.

**Merci pour votre vigilance.**

### 3.2.4 LA MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Vous trouverez la maquette par année des enseignements obligatoires, choisis et optionnels en ligne sur le site du DUMG.

[dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignements/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignements/)

Concernant les GEPT et les ateliers relationnels, la date et le lieu de ces enseignements vous seront communiqués par le MSU responsable du groupe dans lequel vous serez affectés.

### 3.2.5 LA VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Concernant les cours en présentiel, c'est votre présence qui valide votre enseignement.

Attention, pensez bien à signer la fiche d'émargement à chaque cours afin qu'il soit validé par la scolarité.

Concernant les e-learning, c'est le remplissage du formulaire d'évaluation à l'issue de la formation qui permettra la validation de l'enseignement par la scolarité.

**i Attention :** les enseignements sont à valider avant le 30 juin de votre deuxième année de phase d'approfondissement, les enseignements que vous pourriez réaliser ultérieurement ne pourront pas être comptabilisés pour la validation de votre phase d'approfondissement.



## LE PORTFOLIO

## 3.3

### A Montpellier-Nîmes, 2 portfolios coexistent depuis la promotion 2021 :

- Le portfolio du DUMG (Moodle) utilisé depuis 2017
- Le portfolio national (SIDES) qui se déploie progressivement afin d'harmoniser les pratiques entre toutes les facultés.

**Il n'y a pas de double saisie entre les 2 portfolios.**

### 3.3.1 | LE PORTFOLIO DU DUMG (MOODLE)

#### 3.3.1.1 Finalité

Votre portfolio numérique est une collection organisée et cumulative de vos travaux et de vos réflexions, qui rassemble des informations sur les compétences que vous aurez développées au cours du DES. C'est un outil d'apprentissage réflexif, de développement professionnel et d'évaluation.

#### 3.3.1.2 Objectifs

- Mettre en œuvre les moyens d'acquisition de vos compétences
- Évaluer vos besoins d'apprentissage
- Effectuer une recherche pertinente des ressources nécessaires
- Développer une pratique réflexive et une traçabilité de cette pratique
- Adapter vos apprentissages à vos besoins
- Adapter les savoirs acquis aux situations professionnelles
- Devant une situation complexe de MG repérer vos besoins, identifier la réponse appropriée, la mettre en œuvre, vérifier, ajuster
- Vous autoévaluer à l'aide des RSCA et des déterminants des compétences
- Élaborer votre projet professionnel
- Produire les traces d'apprentissage permettant la validation de la phase socle (DES1) puis de la phase d'approfondissement (DES3)

### 3.3.1.3 *Présentation*

Le portfolio est accessible sur l'ENT dans le *Moodle* au lien suivant : <https://moodle.umontpellier.fr/course/index.php?categoryid=1637>

Il comprend différentes parties, structurées de façon chronologique :



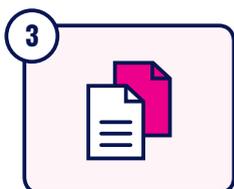
#### **Parcours et entretien préalable**

- Description de votre parcours antérieur
- Description de votre projet professionnel



#### **Lieux de stage**

Dans laquelle vous pourrez déposer vos traces d'apprentissage. Pour chaque stage un item « évaluation » vous permet de remplir l'évaluation de vos compétences en lien avec le responsable pédagogique de votre stage et vous permet de déposer la « grille d'évaluation du stage de l'interne de médecine générale » (annexe 3).



#### **Mes productions**

Dans laquelle vous pourrez déposer les justificatifs de vos productions personnelles validant des points pour la validation du DES.



#### **GEPT**

Dans laquelle vous pourrez déposer les fiches de cas (annexe 4) préparées pour vos différentes séances de GEPT



#### **Entretiens annuels**

Dans laquelle vous pourrez déposer la grille de synthèse (annexe 5) de l'entretien annuel réalisé avec votre tuteur.

### 3.3.1.4 *Le tuteur*

**Vous serez accompagné par un tuteur au cours de vos trois années de DES.**

#### Qui ?

Un MSU de votre stage chez le praticien niveau 1.

#### Pourquoi ?

Le rôle de votre tuteur est de vous accompagner dans le remplissage de votre portfolio.

Il réalise avec vous l'entretien initial puis les entretiens annuels qui ont lieu une fois par an.

Ces entretiens peuvent être organisés en entretien physique, par téléphone ou visioconférence.

L'objectif est de faire un bilan de l'année écoulée en termes d'apprentissage, en sortir les points positifs et faire émerger des propositions pour la démarche professionnelle.

La grille de synthèse de l'entretien (annexe 5) devra être remplie conjointement :

**Il valide vos RSCA.**

### 3.3.1.5 *Les traces d'apprentissage*

**A | RÉCIT DE SITUATION COMPLEXE ET AUTHENTIQUE (RSCA)**

#### 1/ Définition

Le RSCA n'est pas une « observation clinique » au sens médical du terme, c'est un travail de réflexion sur une situation que vous avez personnellement vécue au cours de votre pratique professionnelle, lors d'un stage, hospitalier ou en médecine générale ambulatoire. Chaque terme de l'acronyme R.S.C.A. est important et nécessite une explicitation :

**Récit :** traduit que le support utilisé est l'écrit. La forme est libre, il peut s'agir d'un récit chronologique, d'un récit structuré permettant de suivre la démarche de résolution de problème(s) professionnel(s) ou d'un récit déstructuré, se focalisant sur les séquences marquantes de la situation. Il ne s'agit pas d'être exhaustif, de chercher à relater tout ce qui s'est passé du début à la fin, mais de décrire le plus finement possible les moments forts ou les moments « à problème » de la situation (incident critique, par exemple).

**Situation :** Il s'agit d'une situation de pratique professionnelle hospitalière ou ambulatoire ayant un caractère exemplaire.

- Elle appartient au champ de la médecine générale,
- Elle n'est pas exceptionnelle (ce n'est pas une « histoire de chasse »),
- Elle illustre bien une ou plusieurs fonctions du métier de médecin généraliste,
- Elle est contextualisée : stage hospitalier (visite, contre visite, garde...) stage chez le praticien, SASPAS (consultation ou visite à domicile, avec le maître de stage ou seul)

**Complexe :** une situation complexe est une situation qui présente les caractéristiques suivantes :

- Les indices n'y sont pas immédiatement disponibles et nécessitent une exploration minutieuse,
- Elle présente un caractère pluridimensionnel : bio-médical, psychoaffectif, environnemental, éthique, administratif, médicolegal...
- Plusieurs stratégies de résolution de problème existent, et il n'est pas toujours possibles de les hiérarchiser,
- La solution n'est pas univoque et plusieurs solutions peuvent avoir une pertinence comparable,
- Les prises de décision se font en situation d'incertitude.

**Authentique :** C'est une situation réelle, vécue par l'interne. Il est partie prenante de la situation, c'est un des acteurs de la situation.

L'authenticité est donc le fruit de deux éléments :

- Situation professionnelle vécue et non inventée ou imaginée,
- Situation restituée de la façon la plus vraie par le narrateur, c'est à dire en étant émotionnellement le plus subjectif possible, tout en étant factuellement le plus objectif possible.

Le RSCA est un exercice réflexif d'auto-évaluation de pratique professionnelle et d'autoformation qui comporte quatre parties « imposées » : Le récit, l'analyse, les tâches d'apprentissage induites et la synthèse. Vous trouverez en annexe 6 la maquette d'un RSCA ainsi qu'une trame d'aide pour chacune des 4 parties.

## 2/ Place du RSCA dans le portfolio

- 2 RSCA par stage en phase socle (stage praticien niveau 1 ou stage d'urgences)
- 1 RSCA par stage en phase d'approfondissement (médecine adulte, stage santé de la femme, stage santé de l'enfant, SASPAS).

## 3/ Évaluation des RSCA

C'est votre tuteur qui validera vos RSCA d'après la Grille nationale d'évaluation de RSCA (annexe 7).

## B | JOURNAL DE BORD DU STAGE

### 1/ Définition

Le journal de bord est là pour accompagner vos apprentissages.

Indiquer au minimum une situation dans chaque cas en précisant la date à laquelle l'évènement a eu lieu.

**Vous pourrez le remplir tout au long de votre stage en cliquant sur Sauvegarder.**

### 2/ Place dans le portfolio

1 par stage en phase socle et en phase d'approfondissement.

## C | GRILLE D'ANALYSE D'UNE INFORMATION MÉDICALE

### 1/ Objectif

Évaluer la pertinence d'une information médicale rencontrée au cours de votre stage. Les sources d'information possibles sont multiples (site internet, revue médicale, plaquette d'information, visiteur médical etc...).

### 2/ Place dans le portfolio

1 par stage ambulatoire (Stage praticien niveau 1 et SASPAS).

## D | DÉCLARATION D'EFFET INDÉSIRABLE

### 1/ Objectif

Réaliser une déclaration d'effet indésirable pour un évènement constaté au cours de votre stage.

Un tutoriel est à votre disposition dans le portfolio pour vous accompagner dans cette démarche.

### 2/ Place dans le portfolio

1 par stage en phase ambulatoire (Stage praticien niveau 1 et SASPAS).

## 3.3.2

### LE PORTFOLIO NATIONAL (SIDES)

Le portfolio national « SIDES » comprend actuellement 2 « briques » concernant la validation des stages et la validation des déterminants des compétences.

Il est accessible sur le site : <https://sides.uness.fr/>

Le portfolio SIDES est utilisé :

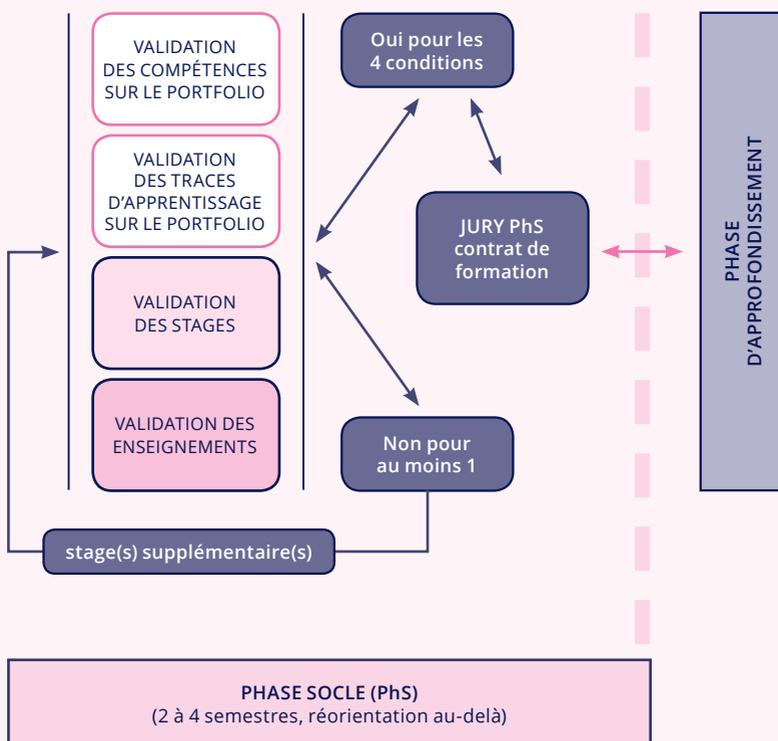
- Par vos soins pour l'évaluation de votre niveau de compétence par stage avec votre responsable de terrain de stage.
- Par vos responsables de stages (chef de service hospitalier ou MSU ambulatoire) pour la validation de vos stages et de vos déterminants des compétences. Une attestation de stage est alors délivrée.

## LES MODALITÉS DE VALIDATION DU D.E.S. DE MÉDECINE GÉNÉRALE

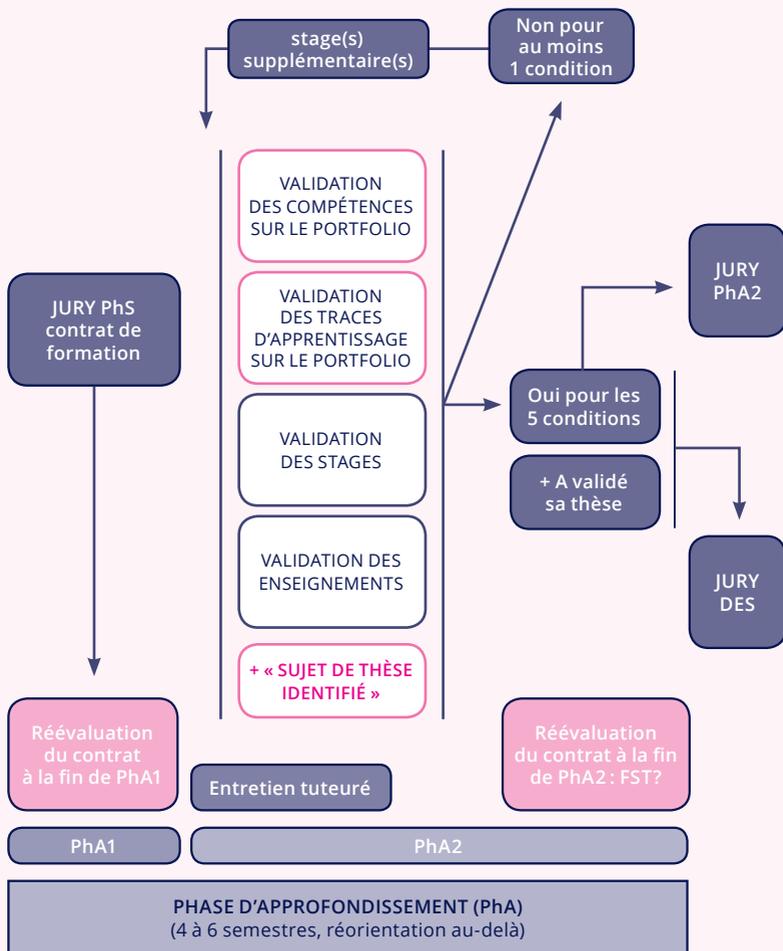
### 3.4

#### 3.4.1

#### VALIDATION DE LA PHASE SOCLE



### 3.4.2 VALIDATION DE LA PHASE D'APPROFONDISSEMENT



### 3.4.3

## VOLETS DE VALIDATION DES PHASES SOCLE & D'APPROFONDISSEMENT

### A | VALIDATION DES STAGES

#### Par qui :

Par le responsable pédagogique de chaque stage (MSU ou MDSH)

#### Quand :

À la fin de chaque stage en avril et octobre.

#### Comment :

Selon la grille de validation à remplir sur le portfolio national (SIDES).

Tutoriel : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/portfolio/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/etudiant/organisation-du-3eme-cycle/portfolio/)

### B | VALIDATION DES COMPÉTENCES

#### Par qui :

Par le responsable pédagogique de chaque stage (MSU ou MDSH).

#### Quand :

À la fin de chaque stage en avril et octobre.

#### Comment :

À remplir sur le portfolio national (SIDES).

### C | VALIDATION DES TRACES D'APPRENTISSAGE

#### Par qui :

Votre tuteur de Portfolio et par la commission locale du DES.

#### Quand :

- Par le tuteur : au minimum une fois par an lors de l'entretien annuel
- Par la commission locale du DES tous les semestres.

#### Comment :

À remplir sur le portfolio.

### D | VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

#### Par qui :

Par la scolarité

#### Quand :

À la fin de la phase socle et à la fin de chaque année de la phase d'approfondissement.



**Attention :** les enseignements doivent être validés avant le 30 juin de la deuxième année de phase d'approfondissement (DES3) pour être comptabilisés pour la validation de votre phase d'approfondissement.

#### Comment ?

- Via les fiches de présence remplies par les enseignants à chaque cours.
- Via le remplissage du formulaire d'évaluation pour les e-learning.
- Une tolérance est admise en cas d'absence à certains cours, à condition de compenser ces absences par la réalisation de productions personnelles.
- Vous trouverez en annexe 9 la grille de pondération précisant ces possibilités.

## E | VALIDATION DE LA FICHE PROJET DE THÈSE

### Par qui :

Par le DUMG

### Quand :

Le plus tôt possible, l'idéal étant à la fin de la première année de la phase d'approfondissement. Au plus tard à la fin de la phase d'approfondissement.

### Comment ?

Via la procédure de validation des fiches projet de thèse (cf partie 3.4.4 ci-dessous).

## F | BORNES DE VALIDATION

Attention, l'ensemble des volets de validation devra être rempli une semaine avant la date du jury de validation pour la phase socle (courant septembre) et deux semaines avant la date du

jury de validation pour la phase d'approfondissement (courant octobre).

**Après ces dates, vous ne pourrez plus modifier votre portfolio.**

## 3.4.4 VOLETS DE VALIDATION DU D.E.S.

### Par qui ?

Par les commissions locale et régionale du DES.

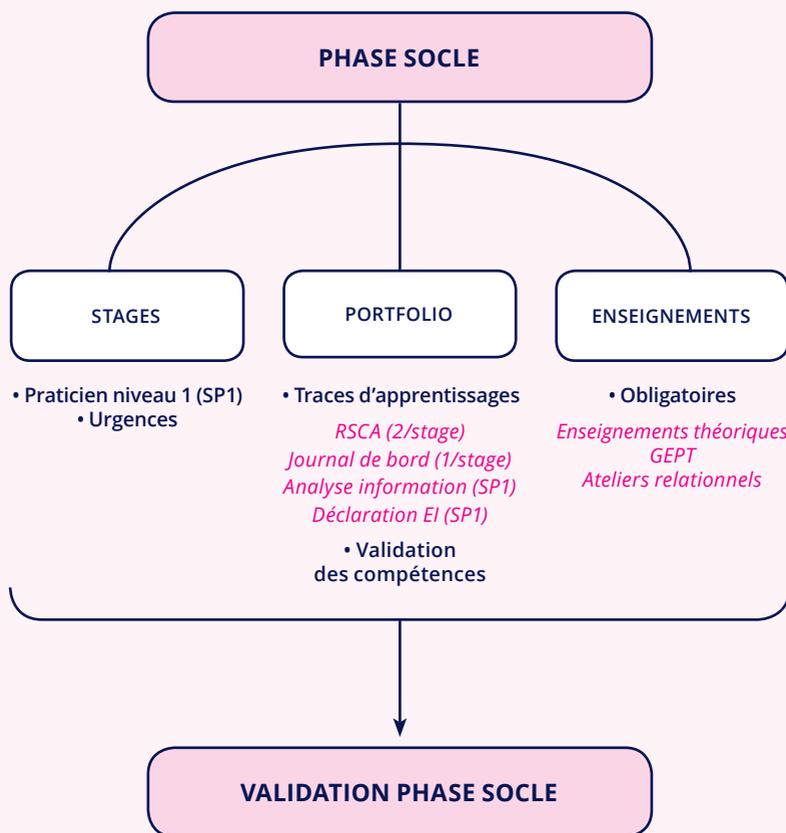
### Quand :

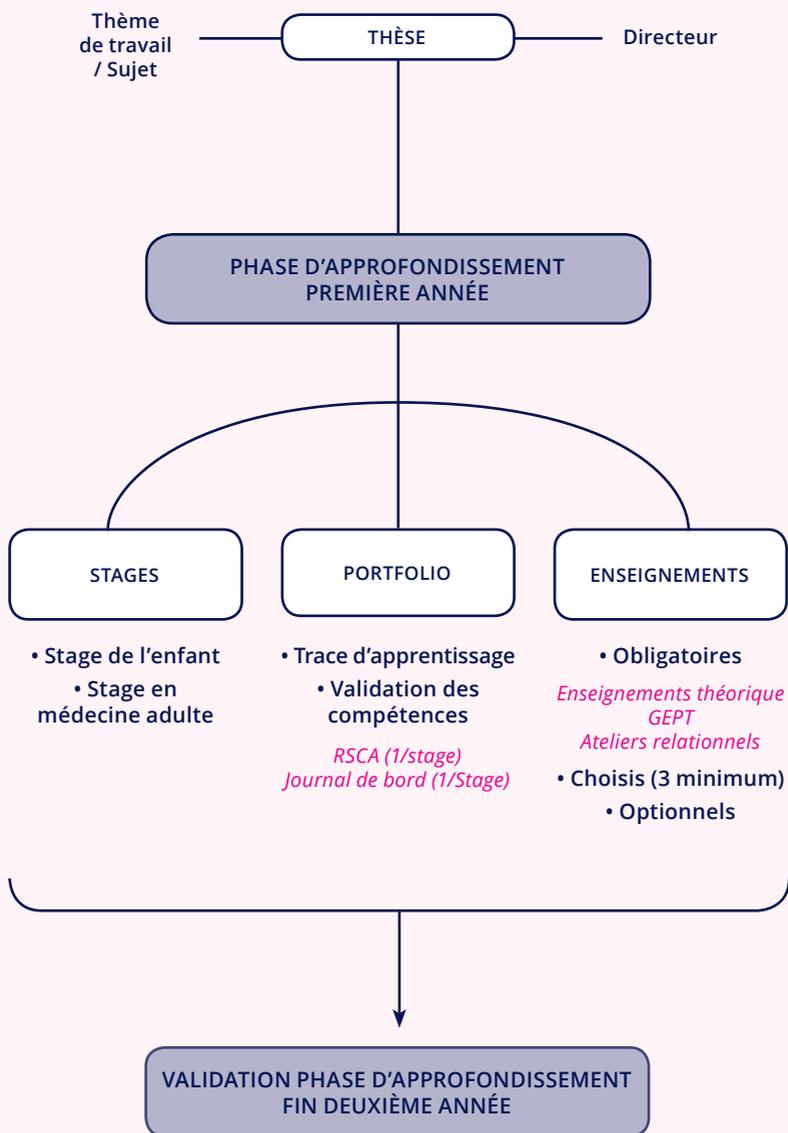
Commissions de validation tous les 6 mois en avril et octobre

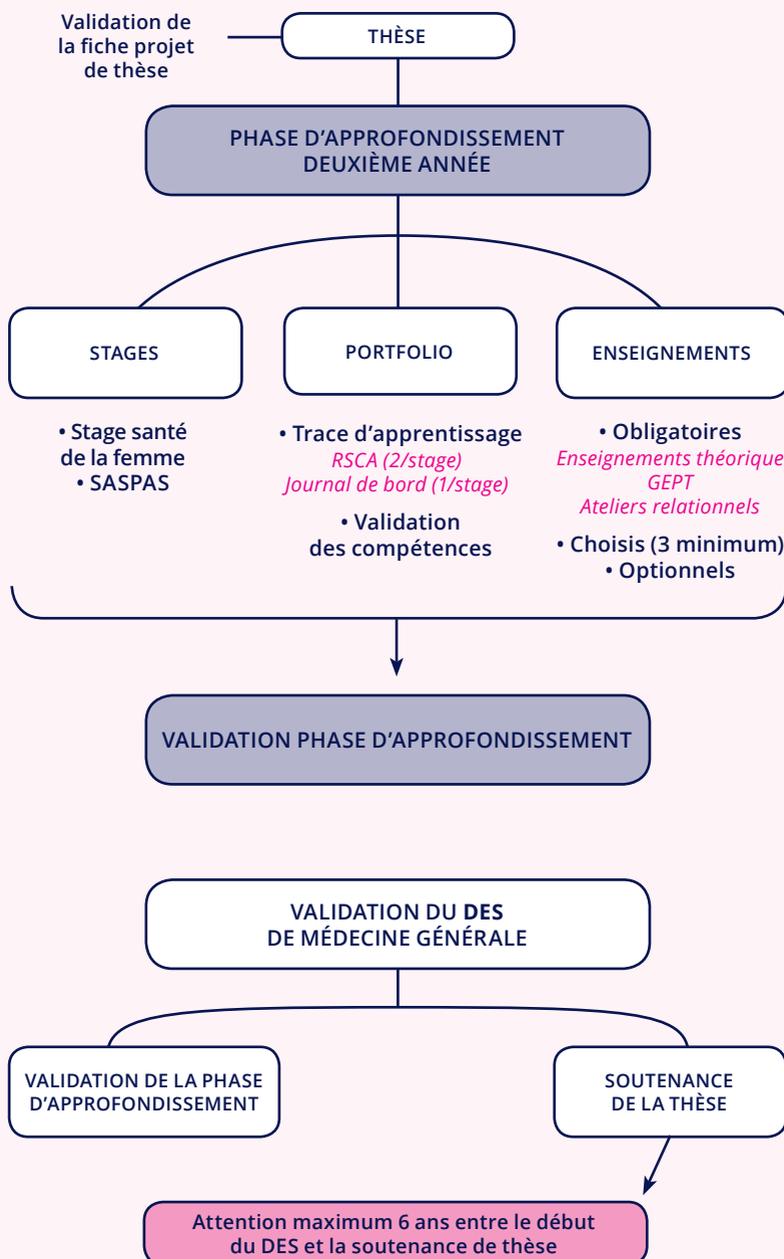
### Comment :

Votre dossier sera présenté à ces commissions dès que vous aurez validé la phase d'approfondissement et soutenu votre thèse.











4 /

REEMPLACER  
EN MÉDECINE  
GÉNÉRALE

## CRITÈRES POUR ÊTRE AUTORISÉ À REPLACER EN TANT QU'INTERNE

4.1

- Être inscrit en DES de Médecine Générale
- Avoir validé 3 semestres dont le stage chez le praticien

## FORMALITÉS OBLIGATOIRES

4.2

• **Obtenir une licence de remplacement** (Article R4131-1; Article L4131-2 ; Article R4131-3 du Code de la santé publique) pour les internes non thésés, auprès du CDOM (Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins) de sa faculté de rattachement. Elle est valable jusqu'au mois de novembre de l'année suivante, et est renouvelable jusqu'à six ans après la date d'entrée en troisième cycle. Il est indispensable de faire une demande de renouvellement de votre licence de remplacement chaque année, car tout remplacement sans cette licence est apparenté à un « exercice illégal de la médecine » lourdement condamné en justice.

Vous pouvez l'obtenir sur le site du Conseil National de l'Ordre des médecins : <https://www.conseil-national.medecin.fr/documents-types-demarches/documents-types-internes/licence-replacement>.

• **Réaliser un contrat de remplacement.** Des modèles de contrats sont disponibles sur le site du CNOM : <https://www.conseil-national.medecin.fr/documents-types-demarches/documents-types-medecins/cabinet-carriere/modeles-contrats>.

Un exemplaire de ce contrat doit obligatoirement être transmis au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du lieu d'exercice du médecin que vous remplacerez. Un exemplaire est également à conserver par le médecin remplacé et par vous-même. Le montant de la rétrocession doit apparaître sur le contrat.

Un exemplaire de ce contrat doit obligatoirement être transmis au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du lieu d'exercice du médecin que vous remplacerez. Un exemplaire est également à conserver par le médecin remplacé et par vous-même. Le montant de la rétrocession doit apparaître sur le contrat.

• **En tant qu'interne, il n'est possible de remplacer que sur des périodes de vacances** (déclarées !! auprès de la faculté), et non sur des périodes de stages.

**Il est formellement interdit de remplacer son MSU pendant la période de stage.**

• **Le médecin remplacé obtient une autorisation de remplacement par le CDOM** (Article D4131-2 du Code de la santé publique). Cette autorisation est valable pour une durée maximale de 3 mois (renouvelable).

## FORMALITÉS COMPLÉMENTAIRES À RÉALISER

4.3

• **Une Responsabilité Civile Professionnelle est obligatoire.** Il est nécessaire de déclarer tout changement d'exercice à votre assureur ainsi que tout exercice dit « particulier » (ostéopathie, régulation libérale, etc.).

• **S'inscrire à l'URSSAF avant ou dans les 8 jours suivant le premier remplacement.** Les cotisations URSSAF comprennent : les cotisations d'allocations familiales ; les cotisations de l'Assurance Maladie ; la CSG ; la CRDS. Dès lors que vous exercez en libéral, vous êtes votre propre employeur, à vous alors de payer l'impôt sur le revenu et les charges sociales.

• **Déclarer à la CPAM à l'issue des 30 premiers jours de remplacement,** consécutifs ou non, votre lieu de résidence en joignant si possible le planning de vos remplacements.

La CPAM est habituellement prévenue de votre activité dans l'intervalle de temps par l'URSSAF.

• **Déclarer à son assurance automobile que l'on utilise sa voiture à titre professionnel.**

• **En tant que médecin remplaçant non thésé,** vous n'avez pas besoin de vous déclarer auprès de la Caisse Autonome de Retraite des Médecins Français (CARMF).

• **Vous pourrez trouver des annonces de remplacements via :** les réseaux sociaux, les conseils de l'ordre départementaux, le site de la SNJMG, le bouche à oreille... etc.

Pour toutes questions sur l'exercice en libéral, vous pouvez également être aidé par la Maison des Professions libérales à Montpellier : 04 67 69 75 00.

## FISCALITÉ

4.4

• Tenir un cahier de comptabilité

• L'impôt sur le revenu est basé sur les Bénéfices Non Commerciaux (BNC) évalués selon 2 possibilités : le régime micro BNC et la déclaration contrôlée.

• L'Association de Gestion Agréée (AGA) est vivement conseillée dès

lors que vous ne bénéficiez pas du régime micro BNC.

Les médecins généralistes remplaçants sont assujettis à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) dès lors qu'ils exercent à titre habituel une activité professionnelle non salariée.



1848

SALLE DES ACTES



5 /

RECHERCHE  
EN SOINS  
PREMIERS

Vous trouverez ci-dessous quelques informations synthétiques concernant la thèse. Un espace d'enseignement en ligne dédié à la thèse est disponible sur le Moodle en suivant le chemin suivant :

*Accueil > Cours > Faculté de Médecine > Médecine générale > Thèse.*

**Merci de vous y référer pour l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation de votre travail de thèse.**

### 5.1.1 GÉNÉRALITÉS

**La thèse de docteur en médecine est une thèse d'exercice**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A8se\\_d%27exercice](https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A8se_d%27exercice).

Elle est :

**Obligatoire** : Elle permet d'obtenir le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, indispensable à l'exercice de la médecine. Faire une thèse d'exercice est indispensable avec la validation du DES pour être qualifié dans sa spécialité et avoir le droit d'exercer.

• Code de l'éducation - Article R632-23  
[www.legifrance.gouv.fr/af-fichCodeArticle.do?cidTexte=LE-GITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI0000033494971](http://www.legifrance.gouv.fr/af-fichCodeArticle.do?cidTexte=LE-GITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI0000033494971)

« La thèse nécessaire à l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine mentionné à l'article R. 632-24 se réfère à la spécialité suivie et porte sur un travail de recherche. Elle est soutenue devant un jury dont la composition est définie par arrêté des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé et du ministre de la défense. »

un **rituel** de passage et d'appartenance à la communauté, se concluant par le serment d'Hippocrate.

un **travail de recherche scientifique** approfondi sur une question de recherche.

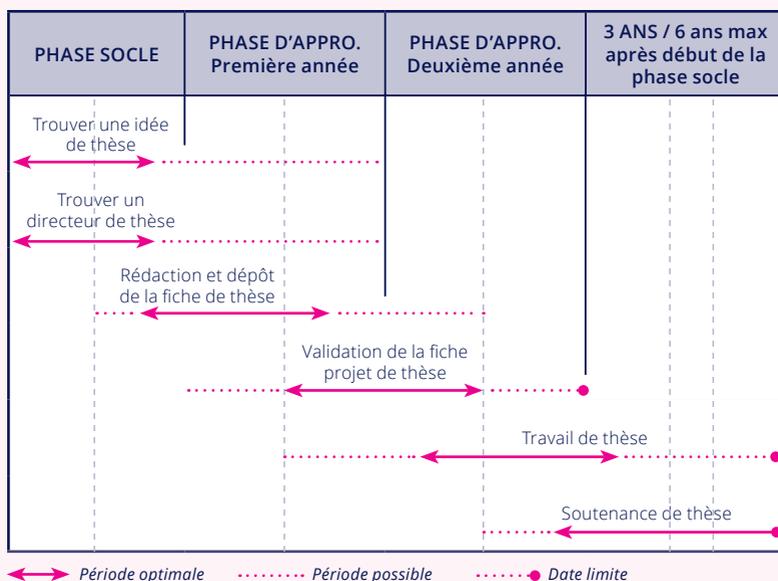
est **réalisée selon un calendrier définit par la loi**. Pour la médecine générale, la thèse doit être soutenue dans l'idéal avant la fin de la phase d'approfondissement (phase 2) et au plus tard trois ans après sa validation. Il vaut mieux s'y prendre tôt, et présenter une fiche projet de thèse validée en fin de première année de phase d'approfondissement.

• Code de l'éducation - Article R632-23  
[www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000033494971](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000033494971)

« Pour les spécialités dont la durée de la formation est supérieure à trois ans, la thèse est soutenue avant la fin de la phase 2. Pour les spécialités dont la durée de formation est de trois ans, la thèse peut être soutenue avant la fin de la phase 2 et au plus tard trois ans après la validation de la dernière

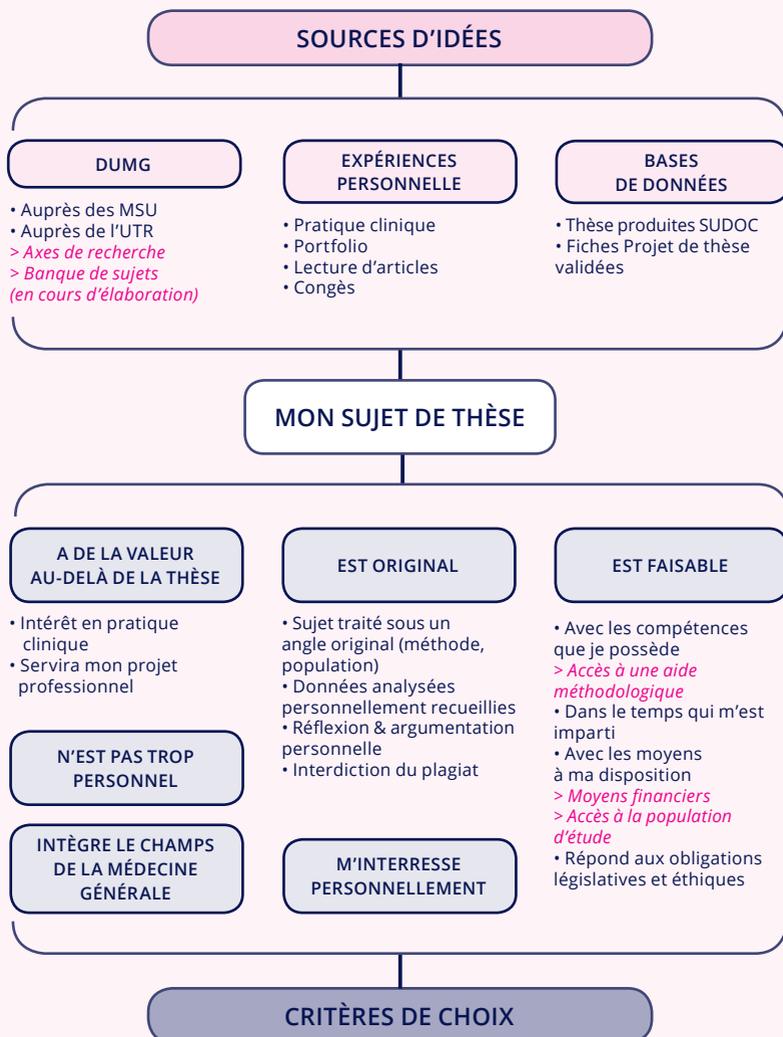
phase et dans le délai défini à l'article R. 632-19. Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'UFR, pour un motif dûment justifié par l'étudiant. »

## 5.1.2 RÉTROPLANNING



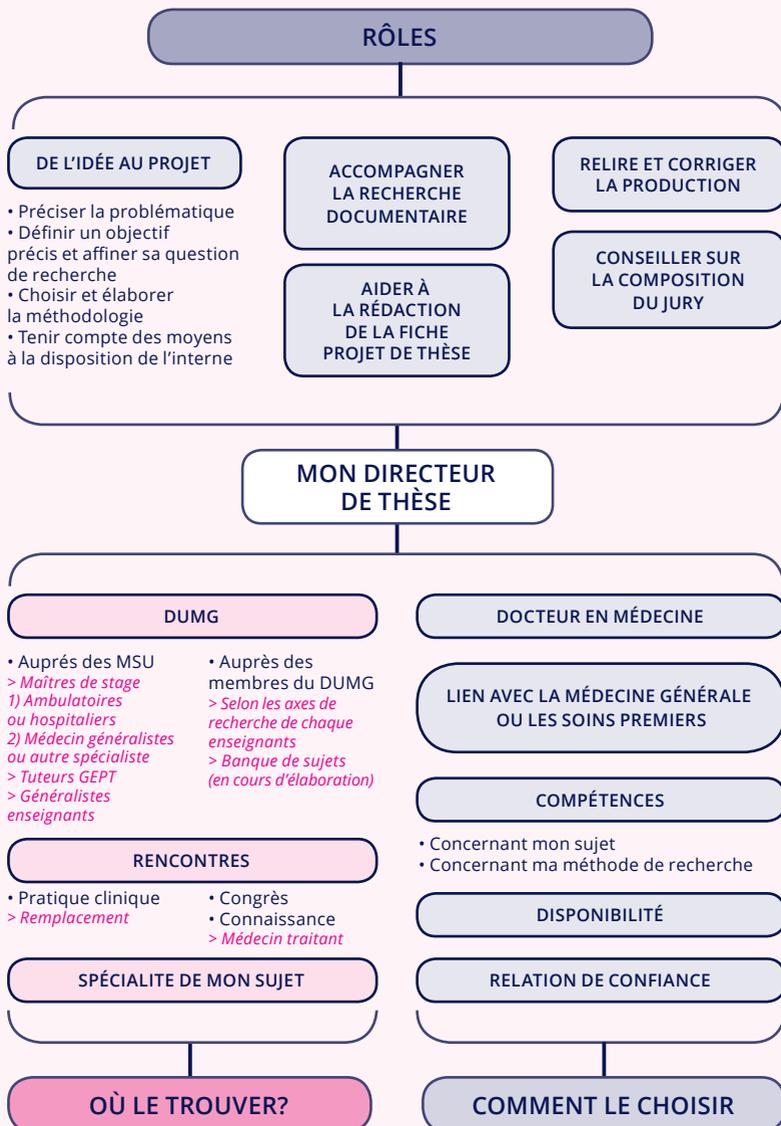
### 5.1.3

## COMMENT TROUVER MON SUJET?



## 5.1.4

### COMMENT TROUVER UN DIRECTEUR DE THÈSE?



## 5.1.5 FICHES PROJETS DE THÈSE

Une fois la thématique de votre travail et le directeur de thèse trouvés nous vous demandons de remplir une Fiche Projet (FP) avec lui puis de la déposer sur la *Moodle* en suivant le chemin suivant :

**Accueil > Cours > Faculté de Médecine > Médecine générale > Thèse.**

Cette fiche projet vous permettra d'avancer de l'idée de départ à la construction d'une question ou d'un objectif de recherche précis, pertinent, cohérent, réaliste et réalis-

able avec une méthode appropriée. Une fois cette fiche déposée, une procédure d'accompagnement avec 2 enseignants du DUMG est mise en place (cf tab. ci-dessous).

Il est important de retenir que c'est à vous de contacter votre accompagnant une fois qu'un des enseignants a été désigné pour vous accompagner.

La liste des mails des accompagnants est disponible sur le site du DUMG :

[dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/contacts/](mailto:dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/contacts/)

1 DÉPÔT DE LA FICHE PROJET DE THÈSE	2 L'ACCOMPAGNEMENT
<b>Objectifs :</b> 1 – Déposer (FPT) sur <i>Moodle</i> 2 – Connaître le nom de son accompagnant	<b>Objectifs :</b> Bénéficiaire d'un accompagnement formatif
L'interne doit déposer la fiche projet de thèse sur Moodle	L'accompagnement permet un échange avec l'interne pour affiner, préciser, définir le projet ou la QDR ou la méthode choisie
L'interne regarde régulièrement sur <i>Moodle</i> l'état d'avancement de la FPT	L'accompagnement ne remplace pas le directeur de thèse
Les responsables de thèse affectent : - Un accompagnant, c'est un membre du DUMG - Un relecteur, c'est le référent méthodologique (qualitatif, quantitatif, revue de la littérature, pédagogie)	Les échanges pourront se faire par téléphone, par mail ou par rendez-vous sur place selon le choix de l'interne et de l'accompagnant
L'interne doit contacter son accompagnant	La durée de cette étape est variable selon les besoins de l'interne et de son directeur de thèse
On passe à l'étape 2	Lorsque l'accompagnant estime que le projet est bien défini, il valide la FPT ce qui enclenche la troisième étape

### 5.1.6 | ATELIERS DE THÈSE

Pour compléter l'espace d'enseignement en ligne et l'accompagnement de la fiche projet et pour vous aider dans la réalisation de votre travail, des ateliers optionnels sont organisés plusieurs fois dans l'année.

Ils concernent :

- **La problématisation**  
(comment construire une question de recherche)
- **Le recueil de données**  
(approche qualitatives ou quantitatives)
- **L'analyse de données**  
(approche qualitatives ou quantitatives)

### 5.1.7 | JURY & SOUTENANCE

Vous trouverez l'ensemble des formalités et contraintes administratives concernant la composition de votre jury et l'organisation de votre soutenance de thèse sur le site de la faculté de médecine en cliquant sur le lien suivant :

[facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/medecine/theses/](http://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/medecine/theses/).

**Attention pas plus de deux membres du DUMG dans le même jury.** Vous pouvez également contacter le bureau des thèses via l'adresse mail suivante : [medecine-theses@umontpellier.fr](mailto:medecine-theses@umontpellier.fr)

3

#### DEUXIÈME LECTURE

##### Objectifs :

- 1 – Bénéficier d'une expertise méthodologique
- 2 – Permettre la validation finale de la FPT

Lorsque l'accompagnant a validé la FPT la FPT de thèse sur le *Moodle* est définitive et n'est plus modifiable

Un 2<sup>e</sup> lecteur référent méthodologique lit la FPT. Un avis méthodologique est porté.

Lorsque le 2<sup>e</sup> lecteur valide la FPT alors on passe à la 4<sup>e</sup> étape

En cas de problème sur le projet, le 2<sup>e</sup> lecteur peut convoquer une commission exceptionnelle avec l'accompagnant, les deux responsables méthodologiques, le responsable des thèses et le directeur du DUMG

4

#### BONNE ROUTE

##### Objectifs :

Débuter le travail de thèse

La FPT a été validée par l'accompagnant et par le 2<sup>e</sup> lecteur

Vous pouvez débiter votre travail de thèse

**Le DUMG reste à votre disposition si besoin d'aide supplémentaires**

**Des ateliers optionnels d'aide à la thèse**

## 5.1.8 | VALORISATION DES TRAVAUX DE THÈSE

Poursuivre son travail de thèse par une communication en congrès ou une publication sous forme d'article est extrêmement valorisant pour le chercheur et la communauté (intérêt épistémologique d'apport de connaissance). Ainsi le DUMG vous encourage à rédiger votre thèse sous format article (au moins en suivant les recommandations aux auteurs d'une revue disciplinaire telle qu'*EXERCER*) et vous accompagne pour vous aider à valoriser votre travail.

## LES CONGRÈS

## 5.2

Les principaux congrès de la discipline en France sont ceux organisés par le Collège National des Généralistes Enseignants et par le Collège de la Médecine Générale (Le Collège de la Médecine Générale fédère depuis 2009 les principales organisations de médecine générale en France syndicats représentatifs, structures scientifiques, structures

académiques, structures de formation, associations pour la promotion de la spécialité).

### Le congrès du CNGE

[www.congrescng.fr](http://www.congrescng.fr)

### Le Congrès de la Médecine Générale France CMGF

[www.congresmg.fr](http://www.congresmg.fr)

## LE PARCOURS UNIVERSITAIRE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

## 5.3

### La filière universitaire disciplinaire « Médecine Générale » est jeune (intégrée aux ECN 2004)

Les premiers Chefs de cliniques associés ont été nommés en 2007, les 10 premiers PU-MG en 2011, mais son développement est rapide (en 2019 : 89 Titulaires Professeurs des Universités de Médecine générale (PU-MG) et Maîtres de Conférences

des Universités (MCU-MG), 10 700 maîtres de stage des université (MSU) pour 15000 internes en médecines générales dont 10 700 en cours de 3<sup>e</sup> cycle).

**Promouvoir la Médecine Générale à travers une filière universitaire c'est défendre la profession et son rôle de premier recours dans le système de soin.**

### 5.3.1 INTÉGRER LE DUMG : POUR QUELLES RAISONS ?

**Par envie d'enseigner :** le DUMG est responsable des différents enseignements dont on a parlé ci-dessus. Cela nécessite une réflexion sur les thèmes à aborder auprès des IMG et sur les compétences à acquérir. Quelles sont les nouvelles problématiques en santé ? Quelles difficultés rencontrent actuellement les jeunes médecins et sur lesquelles faut-il orienter les enseignements ? Comment concevoir les enseignements pour qu'ils soient le plus efficient ?

**Pour faire de la recherche :** direction de travaux de thèse, publications en congrès, appels à projets...

**Pour travailler en équipe :** Comme vous l'avez vu au début de ce livret, l'équipe du DUMG réunit une vingtaine de personnes. Vous connaîtrez rapidement chacun des membres.

**Pour participer à la réflexion sur l'organisation du système de soins premiers,** au maillage du territoire par les soignants de premiers recours.

**Pour se maintenir informé des dernières avancées de la discipline.**

**Pour le lien avec les étudiants en médecine**

**Pour diversifier son activité professionnelle**

### 5.3.2 QUELS POSTES AU DUMG ?

La discipline Médecine Générale se compose d'enseignants titulaires (PU et MCU), d'associés (PA et MCA), de Chefs de cliniques (CCU ou CCA) et récemment d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale).

Le chef de clinique de médecine générale exerce des fonctions universitaires (enseignement, recherche et rayonnement) et des fonctions de soins.

Ces fonctions sont assurées dans des lieux distincts, les UFR de médecine pour les fonctions universitaires et un ou plusieurs cabinets de médecine générale ambulatoire pour les fonctions de soins.

Le clinicat dure de 2 à 4 ans (le contrat initial est de deux ans, renouvelable deux fois un an).

Vous trouverez des informations complémentaires concernant le clinicat de médecine générale sur le site du DUMG au lien suivant : [dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignant/enseignant-au-dmg/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignant/enseignant-au-dmg/)

### 5.3.3 | INTÉGRER LE DUMG : COMMENT FAIRE ?

En pratique, adressez-vous, le plus tôt possible, au DUMG afin d'être informé des différents postes proposés et de vous intégrer le plus tôt possible dans le collectif du DUMG.

Vous trouverez un document vous précisant les critères de recrutement des CCU-MG au DUMG de Montpellier en annexe 9 et sur le site du DUMG au lien suivant :

[dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignant/enseignant-au-dmg/](http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/enseignant/enseignant-au-dmg/)

## L'UNITÉ TRANSVERSALE DE RECHERCHE

## 5.4

L'Unité transversale de Recherche (UTR), sous la responsabilité des Drs Oude Engberink Agnès et Costa David, est l'instance responsable du développement et de la structuration de la recherche en soins premiers au sein du DUMG et sur le territoire à travers les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles Universitaires.

Le DUMG est membre fondateur d'une Unité Mixte de Recherche (UMR) au sein de l'Institut Desbrest d'ÉPIDEMIOLOGIE et de SANTÉ PUBLIQUE (IDESP) dont la thématique s'articule autour de l'« Optimisation des parcours de soins et la prévention des maladies chroniques par l'intégration de données individuelles et environnementales », dans ce contexte le DUMG développe une recherche autour de 4 axes :

**1 / Parcours de soins, environnement et maladie chronique** (du dépistage au traitement, incluant

intervention non médicamenteuses) piloté par David Costa.

**2 / Approche personnalisée des soins** : travaux cherchant à comprendre l'expérience vécue des acteurs du système de santé (patients, aidants, soignants), par des approches qualitatives, tout ce qui concerne les compétences à l'approche centrée sur la personne (relationnelle et communicationnelle) piloté par Agnès Oude-Engberink.

**3 / Démocratie sanitaire** : ce qui concerne la place des patients dans le système de soin, l'université, les structures d'exercices, piloté par Béatrice Lognos.

**4 / Innovations et organisation de soins dans les territoires** : ce qui concerne les nouvelles structures pluri-professionnelles, MSP Universitaires, recueil de données en soins primaires, numérique et e-santé piloté par François Carbonnel.

---

## PRINCIPALES REVUES DE LA DISCIPLINE EN FRANCE

### EXERCER

[www.exercer.fr](http://www.exercer.fr)

Revue francophone de médecine générale. Elle a pour objectif de publier des articles en rapport avec les soins premiers.

Leur pertinence clinique améliore la santé de la population via la formation des médecins généralistes.

### PRESCRIRE

[www.prescrire.org/fr](http://www.prescrire.org/fr)

Sa raison d'être est d'apporter aux professionnels de santé, et grâce à eux, aux patients, les informations claires, synthétiques et fiables dont ils ont besoin, en particulier sur les médicaments et les stratégies diagnostiques et thérapeutiques.

À but non lucratif, Prescrire est financé à 100 % par les abonnés, sans aucune ressource publicitaire ni subvention.



# 5 /

## ANNEXES

### **ANNEXE 01**

Modèle type dossier  
SASPAS

### **ANNEXE 02**

Modèle de demande  
de fléchage SASPAS

### **ANNEXE 03**

Déclaration de congés  
des stages ambulatoires

### **ANNEXE 04**

Grille d'évaluation du  
stage par l'interne  
de médecine générale

### **ANNEXE 05**

Fiche de présentation  
des cas de GEPT

### **ANNEXE 06**

Grille d'entretien annuel  
avec le tuteur de PF

### **ANNEXE 07**

Aide au remplissage  
des RSCA

### **ANNEXE 08**

Grille d'évaluation de RSCA  
d'après le consensus national

### **ANNEXE 09**

Grille de pondération

### **ANNEXE 10**

Informations sur  
les modalités  
de candidature pour  
un poste de CCU-MG

1

## MODÈLE TYPE DU DOSSIER SASPAS

> [Télécharger le document](#)

### DOSSIER DE SASPAS

Votre Nom :		Votre Prénom :			
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matinée	<i>Lieu de stage, nom du MSU ou du responsable</i>				
Après-midi	<i>Lieu de stage, nom du MSU ou du responsable</i>				

Cet emploi du temps doit obligatoirement comporter **10 demi-journées (\*)** de travail :  
 - **8 effectives** en stage : 6 demi-journées sont à effectuer chez les 2 Maîtres de stage général  
 - **2 demi-journées** réservées pour votre formation

Les attestations des différents responsables des lieux de stage en fichier **.pdf ou .doc (Word)**  
**exclusivement (sous peine de rejet du dossier)**

- **L'attestation du MSU référent du stage** avec son entête :  
 « Je soussigné Dr ..... , atteste avoir lu et approuvé le projet de SASPAS de Mr, Mme..... Interne en Médecine générale, que j'accueillerai pour le semestre allant de ..... à .....  
 Fait à ..... le..... signature et cachet »
- **Les attestations des autres lieux de stage** avec leurs entêtes vous accueillant au cours du SASPAS :  
 « Je soussigné Dr ..... ( ou autre titre), atteste par la présente accueillir Mr/ Mme ..... Interne en Médecine générale, dans le cadre de son SASPAS supervisé par le Dr ..... , MSU référent, et approuver l'emploi du temps qui m'a été soumis, pour la période allant de ..... à ..... ».  
 Signature et cachet



## MODÈLE DE DEMANDE DE FLÉCHAGE SASPAS

> [Télécharger le document](#)

### MODÈLE DE DEMANDE DE FLÉCHAGE SASPAS

Modèle d'attestation d'accord du projet de fléchage du stage SASPAS de médecine générale, à l'attention du Maître de Stage Universitaire référent (version 2022)

Le fléchage de certains lieux de stage, selon des critères bien précis, vise à favoriser des projets professionnels pertinents pour des internes en 3<sup>e</sup> année de DES en stage SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins premier en Autonomie Supervisée).

En tant que MSU agréé SASPAS, vous pouvez être sollicité par un interne pour un projet de fléchage de stage.

Les critères de fléchage de stage sont très précis afin de respecter l'équité du choix de stage. Seule la commission de fléchage du DUMG valide la décision. L'attestation suivante, rédigée par le MSU référent du stage, vise à éclairer la décision.

Par la présente attestation, je reconnais avoir pris connaissance du projet professionnel de l'interne suivant : Nom Prénom : .....

Qui sollicite un fléchage sur le terrain de stage suivant : .....

Pour la période suivante : .....

Nom des MSU (vérifier leur accord au préalable)

MSU 1 référent : ..... / MSU 2 : .....

MSU 3 : .....

Qui sont tous agréés MSU SASPAS (vérifier auprès du DUMG)

- Un fléchage sur ce terrain de stage peut être proposé en lien avec le contexte suivant (entourer la ou les situations)
- Et/ou Un projet professionnel concret d'installation dans le cabinet ou l'environnement très proche du lieu de stage SASPAS si cela est nécessaire à la connaissance du milieu.
- Et/ou Un projet d'installation concret dans une zone fragile définie par l'ARS
- Et/ou Un contrat d'engagement CESP
- Et/ou Un projet d'installation dans un contexte d'exercice particulier (médecine de montagne, médecine de prison, autre...)
- Tout autre situation particulière et justifiée qui sera étudiée (la décrire brièvement) : .....

Date : .....

Signature et cachet professionnel du MSU référent

3

## DÉCLARATION DE CONGÉS DES STAGES AMBULATOIRES

> [Télécharger le document](#)



DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE  
MONTPELLIER - NÎMES

### Congés annuels pour les Internes de Médecine Générale en Stage chez le Praticien ou en SASPAS

Nom Prénom du demandeur
Année de DES
Maître de stage référent

Durée du \_\_\_\_\_  
au \_\_\_\_\_ soit \_\_\_\_ jours

À adresser au CHU de Montpellier  
fax : 04 67 33 91 95  
mail : [cl-philibert@chu-montpellier.fr](mailto:cl-philibert@chu-montpellier.fr) ou [s-rabusson@chu-montpellier.fr](mailto:s-rabusson@chu-montpellier.fr)

Signature du demandeur	Avis, Cachet et Signature du Maître de Stage
	<input type="checkbox"/> Validé <input type="checkbox"/> Non validé

4

## GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGE PAR L'INTERNE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

> Télécharger le document



Scolarité 3ème cycle des études médicales  
Bureau DES Médecine Générale  
Tél : 04 34 43 35 40  
Mail : coralie.bessone@umontpellier.fr

Arrêté du 25/02/2016

Fiche à retourner entièrement complétée  
au bureau DES MG **dès la fin du stage**

### FICHE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU STAGE PAR L'INTERNE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Semestre n° ..... Du .....20.... AU.....20....

<b>ÉTABLISSEMENT</b>	Spécialité du service : .....
Nom : .....	Chef de service : .....
Ville : .....	NOM .....
	Prénom .....

#### GRILLE D'ÉVALUATION

Échelle d'évaluation : *A* = très bien, *B* = bien, *C* = assez bien, *D* = passable, *E* = mauvais (justifier)

		A	B	C	D	E
1	Accueil					
2	Organisation matérielle du stage (horaires et lieu)					
3	Suivi pédagogique par le chef de service					
4	Suivi pédagogique par l'équipe médicale					
5	Suivi pédagogique par l'équipe soignante					
6	Participation aux staffs					
7	Responsabilisation					
8	Encadrement médical si besoin					
9	Bénéfice pédagogique global					
10	Avis général du stage					

#### OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

Aspects positifs .....

.....

.....

Aspects négatifs .....

.....

.....

5

## FICHE DE PRÉSENTATION DES CAS DE GEPT

Date :

Séance :

Site :

Tuteur :

**1 - DESCRIPTION**

Description précise de la situation clinique: mentionner les éléments utiles à la compréhension du cas (biographiques, HDM, contexte, etc...)

**2 - PROBLÉMATIQUE**

Formuler précisément la - ou les - question(s) que vous a posé ce cas.

**3 - RÉPONSE APPORTÉE AU PROBLÈME**

Décrire votre attitude face à ce cas complexe

**4 - MÉTHODE DE RÉOLUTION DU PROBLÈME**

Décrire la méthode utilisée pour résoudre le problème :  
(recherche documentaire, travail d'équipe, aide d'un sénior etc...)

6

## GRILLE D'ENTRETIEN ANNUEL AVEC LE TUTEUR DE PF

Le journal de bord est rempli	OUI / NON
Les stages sont validés	OUI / NON
Commentaires sur le ou les RSCA du semestre d'hiver	OUI / NON
Le ou les RSCA du semestre d'hiver sont-ils validés?	TEXTE LIBRE
Sentiment de l'étudiant d'être prêt à exercer	
Modification du projet professionnel	
Progression globale	
L'étudiant semble-t-il être en difficulté?	
Préconisations pédagogiques par le tuteur	
L'étudiant semble-t-il être en difficulté?	



## AIDE AU REMPLISSAGE DES RSCA

### 1 - Récit de la situation complexe et authentique

Exposé de la situation sous forme narrative. Décrivez les éléments qui en font une situation complexe (dans les champs biomédical, socio-psychologique, environnemental, relationnel, administratif, réglementaire, éthique ...)

### 2 - Analyse de la décision et problématisation

Analyser ici les principaux problèmes que vous pose cette situation complexe, les difficultés perçues, les incidents critiques mais aussi les points positifs, les attitudes facilitatrices, les stratégies performantes

### 3 - Mobilisation des ressources

Quelles sont les compétences qui vous manquent actuellement pour résoudre ces problèmes ? Quelle est la question posée ? Quel matériel documentaire et ressources diverses allez-vous rechercher (livres, articles, internet, personnes ressources) et avec quel niveau de preuve ? Département Universitaire de Médecine Générale Année Universitaire 2019-2020 7 Faculté de Médecine Montpellier-Nîme

### 4 - Réponses apportées Justifier la question choisie :

l'ensemble du travail a-t-il permis de résoudre le ou les problèmes soulevés de façon pertinente

### 5 - Synthèse des apprentissages

Ai-je acquis de nouvelles compétences ? Quelles leçons puis-je en tirer pour ma pratique future ? Y a-t-il des questions non résolues ?

8

## GRILLE D'ÉVALUATION DE RSCA D'APRÈS LE CONSENSUS NATIONAL

Le score Pertinent **P** est l'idéal à atteindre, mais, selon le niveau dans le cursus, le score Améliorable **A** peut être accepté pour certains critères. En revanche il ne doit pas y avoir de score Insuffisant **I**. Si c'est le cas, le RSCA doit être retravaillé avant validation

GRILLE D'ÉVALUATION DU RSCA						
	Phase socle			Phase d'approfondissement (PhA)		
	P	A	I	P	A	I
<b>NARRATION DE LA SITUATION</b>						
Caractère professionnel :						
Caractère narratif :						
Implication :						
Précision :						
Exhaustivité :						
<b>COMPLEXITÉ DE LA SITUATION</b>						
<b>ANALYSE DE LA DÉCISION</b>						
<b>PROBLÉMATISATION</b>						
Identification des problématiques :						
Rédaction de la problématisation :						
<b>RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>						
<b>RÉPONSES APPORTÉES</b>						
Rédaction de la réponse :						
Utilisation des ressources :						
<b>APPRENTISSAGE RÉALISÉS</b>						
Pour tous les RSCA :						
Pour les RSCA des stages hospitaliers :						

9

## GRILLE DE PONDÉRATION

> [Télécharger le document](#)

45 points sur 3 ans à valider  
**Chaque item vaut 1 point**

	NOMBRE SUR 3 ANS	POINTS MIN. SUR 3 ANS	POINT MAX. SUR 3 ANS
Enseignement théoriques (obligatoires)	18	15	18
GEPT (obligatoires)	12	10	12
Atelier relationnels (obligatoires)	6	4	6
Enseignements choisis	30	6	30
Enseignements optionnels	15	0	15
Participation congrès *		0	1
Poster *		0	1
Communication orale *		0	1
Article publié de MG		0	1
Participation à des travaux de recherche		0	1
Participation FMC un ou deux jours		0	1
DU, DIU (en lien avec MG) accord préalable du coordonnateur		0	1
Master 1 ou 2 validés		0	1
Fonction de représentation (étudiantes ou institutionnelles)		0	1
Cours autre DUMG après accord coordonnateur		0	1
Test de lecture <i>Exercer, Prescrire</i>		0	1
Abonnement <i>Exercer, Prescrire</i>		0	1
Fiche thèse validée en DES 2		0	1
Participation ECOS		0	1
	<b>81</b>	<b>35</b>	<b>95</b>

\* CNGE, CMG, Wonca, EGprn, Jeunes chercheurs

10

## INFORMATIONS SUR LES MODALITÉS DE CANDIDATURE POUR UN POSTE DE CCU-MG

> [Télécharger le document](#)

### CRITÈRE DE RECRUTEMENT DES CCU-MG AU DUMG DE MONTPELLIER

De manière générale le DUMG recherche des profils de MG portant les valeurs de la discipline, ayant des qualités humaines et d'investissements dans le travail au sein d'un collectif, dans les 3 valences : soin, enseignement et recherche. Il doit s'intégrer le plus tôt possible dans le collectif du DUMG.

#### Pour la part soin :

Les modalités d'exercices doivent être décidées en concertation entre le candidat chef de clinique et le bureau du DUMG. Il est important que la préparation se fasse le plus en amont possible de la prise de fonctions. Les mardis et jeudis doivent restées des journées consacrées aux activités pour le DUMG

#### Pour la part Enseignement Pédagogie :

- Avoir validé le DU de pédagogie
- S'investir dans les enseignements à la recherche et ceux concernant leur thématique de recherche. L'implication précise doit être contractualisée en amont de la prise de fonction.
- En fonction des besoins d'enseignements (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles) le CCU-MG pourra être sollicité pour participer à d'autres enseignements.

#### Pour la part recherche :

Le candidat doit être titulaire d'un équivalent M1.

Il est fortement conseillé dans une perspective universitaire (MCU, PU) d'anticiper la validation d'un M2R puis d'une thèse de science en accord avec le bureau du DUMG.

Le candidat au poste de chef de clinique universitaire de MG doit construire un projet de recherche en cohérence avec ces axes et partenaires, en étant soutenu par l'UTR.

Vu l'organisation des 3 valences soins, enseignement recherche il est conseillé à un candidat de s'investir dans 1 projet de manière cohérente plutôt que de se disperser et d'organiser son travail.

En cohérence avec les critères de nomination de MCU de MG le projet de recherche du CCU devrait lui permettre d'envisager plusieurs des 5 articles en 1er ou dernier auteur dont 3 à IF >1 nécessaire au dossier de candidature.



## GLOSSAIRE

---

**AUMG** – Assistante  
Universitaire Médecine Générale

**BIU** – Bibliothèque  
Inter Universitaire

**CCA** – Chef de Clinique Associé

**CCU** – Chef de Clinique  
des Universités

**CH** – Centre Hospitalier

**CHU** – Centre Hospitalier  
Universitaire

**CMGF** – Congrès de Médecine  
Généraliste France

**CNGE** – Congrès Nationale  
des Généralistes Enseignants

**CRGE** – Comité Régional  
des Généralistes Enseignants

**CROUS** – Centre Régional  
des Œuvres Universitaires  
et Scolaires

**DES** – Diplôme d'Études  
Spécialisées

**DIU** – Diplôme  
Inter Universitaire

**DU** – Diplôme Universitaire

**DUMG** – Département  
Universitaire Médecine  
Générale

**EI** – Effet Indésirable

**FPT** – Fiche de Projet  
de Thèse

**GEPT** – Groupe d'Échanges  
de Pratiques Tutorés

**IMG** – Interne en Médecine  
Générale

**MDSH** – Maître De Stage  
Hospitalier

**MG** – Médecin Généraliste

**MSU** – Maître de Stage  
des Universités

**PF** – Portfolio

**PhS** – Phase Socle

**PhA** – Phase  
d'Approfondissement

**RSCA** – Récit de Situation  
Complexe Authentique

**SASPAS** – Stage Ambulatoire  
en Soins Primaires en Autonomie  
Supervisée

**SP1** – Stage Praticien niveau 1

**SILR** – Syndicat des Internes  
du Languedoc Roussillon

**UPP** – Unité Pédagogique  
de Proximité

**UTR** – Unité Transversale  
de Recherche











**Département  
de Médecine  
Générale**

Faculté de Médecine  
Montpellier-Nîmes